

NOUVEAU LABEL

CHEVAL ÉTAPE **34**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

JE VOTE **17**

FRANCE



7-29 JUILLET

Generali Open de France
Vive les équipes !

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation



N° 130
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2011

GUCCI MASTERS

www.guccimasters.com

JUMPING INTERNATIONAL CSI 5*
DU 2 AU 4 DÉCEMBRE 2011
PARIS NORD VILLEPINTE



Billets > 0 820 22 50 54 (0,09€ TTC/min) - Points de vente habituels - www.guccimasters.com

CENECA



EADS

ROLEX

BFM
BUSINESS

LAND-
ROVER

LE FIGARO

EEM



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**

Le cheval



AG FFE, AG CNTE, je vote

Le jeudi 8 décembre sera jour d'assemblées générales au Salon. Le vote est en cours. Tous les documents sont sur www.ffe.com. Participons à la vie de notre Fédération.

AG FFE

L'Assemblée générale de la FFE aura lieu le jeudi 8 décembre à 14h, au Salon du Cheval de Paris Villepinte, hall 5 A salles 502 et 503. Les votes se font uniquement par internet de façon entièrement sécurisée à partir du 9 novembre.

AG CNTE

L'Assemblée générale du CNTE aura lieu le jeudi 8 décembre à 10 h, au Salon du Cheval de Paris Villepinte, hall 5 A salles 502 et 503. De même que pour l'AG FFE, les votes se font uniquement par internet de façon entièrement sécurisée à partir du 9 novembre.

Stand FFE au Salon

La FFE vous donne rendez-vous sur son stand Hall 5A allée P stand 89. Vous pourrez y rencontrer élus et permanents pour échanger sur tout ce qui fait la vie équestre. De nombreuses animations y sont prévues pour des remises de prix, aux meneurs, aux médaillés, aux lauréats des Trophées des Clubs, à l'occasion de dédicaces. Suivez les actualités de la vie fédérale sur www.ffe.com pour en avoir le détail, jour par jour.

CONTACT FFE

Standard Club :
02 54 94 46 46,
du lundi au vendredi de 9h
à 11h et de 14h à 18h,

Mel : questions@ffe.com.
Tout savoir sur www.ffe.com

Avis de fermeture

Le standard et la plupart des services de la FFE seront fermés du 23 décembre 2011 au 1er janvier 2012.

Fin de millésime 2011

Toutes les adhésions et les licences sont à renouveler avant le 31 décembre 2011.





L'essentiel de vos Rendez-vous

DU 10 AU 13 NOVEMBRE À MONTPELLIER.

EQUISUD.

Temps forts du Salon du Cheval de Languedoc Roussillon : CSI 3*, parrainé par Gilles Bertran de Balanda, spectacle équestre de Jean-François Pignon avec les chœurs de l'Opéra de Montpellier, Coupe d'Europe de horse-ball, cabaret Les Folies équestres. Réduction pour les licenciés FFE.

www.cheval-montpellier.com



combat de sabres chinois et du Kung fu wushu.

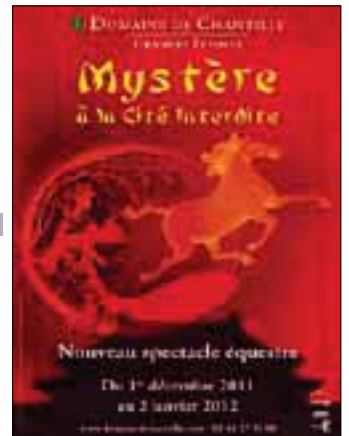
www.museevivantducheval.fr

DU 3 AU 11 DÉCEMBRE

SALON DU CHEVAL DE PARIS.

Cette année, le Salon du Cheval de Paris fête sa 40^e édition. Temps forts du grand rendez-vous de Paris Villepinte. Défilé du salon le 27 novembre, CSI 5* Gucci Masters du 2 au 4 décembre, CRI 3* du 3 au 4 décembre, CVI**W, étape Coupe du Monde du 9 au 10 décembre, Nuit du Cheval avec les cascades de Mario Luraschi et Championnat du Monde du Cheval Arabe du 9 au 11 décembre. Equirencontres 2011 en partenariat avec L'AVEF et Merial. Et toujours l'indoor de France et les épreuves sur sélection FFE. Voir REF 129 p 29.

www.salon-cheval.com



DATES À RETENIR

15 novembre

Date limite de saisie des DUC.

8 décembre

Assemblées générales de la FFE et du CNTE au Salon du Cheval de Paris.

7 au 29 juillet

Generali Open de France 2012

Semaine Poney : du 7 au 15 juillet 2012, clôture des engagements le lundi 11 juin

Semaine Club : du 21 au 29 juillet 2012, clôture des engagements le lundi 25 juin

27 au 29 juillet

Equirando 2012 au Haras du Pin

23 septembre

Journée du Cheval 2012

DU 7 AU 9 DÉCEMBRE À SAUMUR.

COLLOQUE LES PATRIMOINES DE L'ÉQUITATION FRANÇAISE.

Ce colloque mettra en lumière l'histoire de l'équitation de tradition française dont le ministère de la Culture porte la candidature à l'UNESCO au titre de patrimoine culturel de l'humanité.

www.cadrenoir.fr

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 2 JANVIER À CHANTILLY.

SPECTACLE DE NOËL MYSTÈRE DE LA CITÉ INTERDITE.

Le dôme des Grandes Ecuries, revêtu des couleurs de la Chine Impériale deviendra le théâtre d'intrigues amoureuses, de cavalcades et de combats, le temps d'un spectacle où les cavalières sont accompagnées par 2 artistes maîtres du

DU 18 AU 22 JANVIER EN AVIGNON.

27^E CHEVAL PASSION.

Un salon très spectacle équestre avec le gala des Crinières d'Or, l'une des références mondiales du spectacle équestre - représentations jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 à 21h et dimanche 22 à 16h30 - le cabaret équestre, la Bodéga, le MISEC, Poney Passion le mercredi 18 et le forum FFE des spectacles équestres du 18 au 20.

www.cheval-passion.com

Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 72
F 02 54 94 46 77
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier,

PHOTO COUVERTURE
FFE/PSV

PHOTOS
FFE/PSV/Maindru/DL, Attelage Magazine, O Collombet, F. Monnier, O Rabouan, Sportfot, Vercors A Cheval / E Minaudier, l'Image du jour

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

FFE Ressources, FFE Tourisme, FFE Formation, Charlotte Boudey / Comexposium, Hervé Delambre, Martin Denisot, Elise Gapaillard, Pascal Marry, Anne de Sainte Marie, Emmanuelle Schramm

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice

Mise en page :
Pauline Napoly

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres



COMMISSION PARITAIRE
0313G80336

ISSN 2115-4686

TIRAGE
7500 exemplaires

PIÈCES JOINTES
Dossier de présentation
du Generali Open de France
Affiche Page Cavalier FFE
Affiche Cheval Passion
Guide pratique bien-être Cheval
Magazine

EDITEUR
Fédération Française
d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte



FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel
de la Fédération Française
d'Équitation. Les informations
portant la mention « Officiel »
ont force réglementaire.

SOMMAIRE



12

VIE ÉQUESTRE

Rendez-vous aux AG et au Salon	3
L'essentiel de vos rendez-vous	4
Mobilisation pour la TVA	6
Assemblées Générales 2011	17
Campagne de rentrée 2011	18
Salon du Cheval de Paris	24
Hommage à Jean-Noël François	43
Club House	54



18

CLUBS

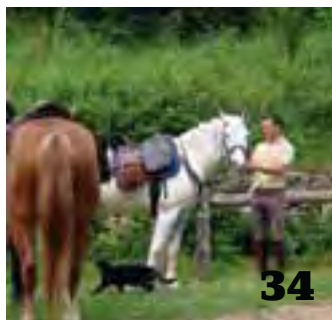
LeMemoClub	8
Formation des salariés à la sécurité	20
5ème congrès des spectacles équestres	21
Convention sport scolaire	22
Club du mois : Ecurie de la Vayrie	26
Nouveautés jeunes poneys et chevaux	32
Nouveaux adhérents	44



28

SPORT

Tour d'honneur	9
Projet sportif FFE	10
Europe saut d'obstacles	12
Master Pro 2011	13
Grand national 2011	14
Generali Open de France 2012	35



34

FORMATION

Bébés cavaliers à la Forêt de Moulière	28
Diplômes pour cavaliers d'extérieur	30
Stages enseignants FFE 2012	31



35

TOURISME

Nouveau label Cheval Etape	34
----------------------------	----

RÉFÉRENCES

Carnet d'adresses	40
Décisions de commissions	46

Tous mobilisés !

Le collectif L'Équitation en péril dont la FFE est membre, a multiplié ses actions en faveur du maintien du taux réduit pour les activités équestres. Un amendement reprenant la demande du collectif a été voté par l'Assemblée Nationale. En parallèle, la Commission Européenne a confirmé l'euro compatibilité de cette mesure. L'annonce par le Premier Ministre de la création d'un taux de TVA à 7 % amènera le Parlement à des interprétations dans un court délai. Dossier à suivre sur lequitationenperil.org.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Le collectif *L'équitation en péril !* a organisé le 5 octobre, une conférence de presse au siège de la FNSEA, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, afin d'alerter les pouvoirs publics sur le risque de mise en cause du taux réduit de la TVA sur les activités équestres et la vente de chevaux.

Les acteurs français du cheval et de l'équitation ont expliqué à une vingtaine de journalistes l'état du dossier et les conséquences potentiellement désastreuses d'un relèvement de la fiscalité pour tous les professionnels de la filière.

INTERVENTIONS

Marianne Dutoit, présidente de la Fédération Nationale du Cheval, a indiqué que l'augmentation du taux de la TVA va porter atteinte à la diversification de l'agriculture, que les agriculteurs qui élèvent ou prennent des chevaux en pension vont voir leur revenu, déjà atteint par l'augmentation du prix des engrais et du carburant, baisser.

Bertrand Poche, président de la Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France, a estimé que ce changement entraînerait le retour à des pratiques opaques, rendant difficile l'application de la législation sur les ventes de chevaux.

Louis Sagot-Duvauroux, délégué général du Groupement Hippique National, a expliqué que cette



Conférence de presse du collectif au siège de la FNSEA

mesure entraînerait la disparition directe de 6 000 emplois et le retour à des pratiques non fiscalisées, engendrant un manque à gagner pour les comptes publics évalué par le GHN à 100 millions d'euros par an.

Serge Lecomte a rappelé que l'équitation est l'un des seuls sports non subventionnés et le premier employeur sportif privé. Relever le taux de TVA mettrait un coup d'arrêt à la dynamique de l'équitation. Il a souligné que cette mesure impacterait le pouvoir d'achat d'un million de familles qui pratiquent ou vivent de l'équitation.

Deux exploitants de centres équestres exprimant leur inquiétude face à cette menace ont confirmé une tendance identifiée par le GHN depuis le début de la procédure : un arrêt net des embauches et des investissements.

AGIR

La FFE invite le Gouvernement à agir sans attendre la décision de la CJUE. « *Il est indispensable*

de trouver une solution pérenne qui donne confiance », a martelé Serge Lecomte. Dans cette optique, le collectif propose de modifier le code des impôts français afin d'inclure dans la liste des biens et services pouvant bénéficier d'une TVA à taux réduit les prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives, ainsi que de toutes installations nécessaires à cet effet. « *Il s'agit d'une solution euro-compatible qui nous permettrait de maintenir une fiscalité adaptée, au service de l'emploi et de l'attractivité des territoires* », a ajouté Serge Lecomte. Cette proposition se fonde en effet sur le caractère sportif et agricole des activités équestres et les exceptions permises dans ce domaine par la réglementation fiscale européenne.

AMENDEMENT VOTÉ

La député de la Drôme, Marie Hélène Thoraval a présenté un amendement au projet de loi de

finances pour 2012 reprenant la proposition du collectif. Il a été adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 20 octobre et constitue le nouvel article 5 sexies du projet de loi de finances pour 2012 : « I. – L'article 279 du code général des impôts est complété par un n ainsi rédigé :

« n. Les prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives et de toutes installations agricoles nécessaires à cet effet, ainsi qu'aux prestations accessoires. » Ce texte est soumis au vote du Sénat à partir du 18 novembre.

EUROCOMPATIBLE

La Commission européenne, sous la forme d'une réponse écrite de son commissaire chargé de la fiscalité, M. Semeta, a confirmé la compatibilité avec la directive européenne de l'amendement : « Le droit d'admission aux manifestations sportives et le droit d'utilisation d'installations sportives sont éligibles au taux réduit. Ces droits sont également éligibles au taux réduit de TVA dans le secteur équestre ».

A ce jour, la date de la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne est encore inconnue. Si la loi de finances pour 2012 est définitivement votée en intégrant l'article 5 sexies reprenant la solution du collectif, la fiscalité des activités équestres serait sécurisée au regard du droit européen.

Mise en cause du taux réduit de TVA pour les activités équestres

ARGUMENTAIRE

Vous trouverez ci-dessous l'argumentaire le plus à même de mobiliser autour de vous.

L'équitation aujourd'hui, c'est :

- le 3e sport olympique pratiqué par les Français, après le football et le tennis, et loin devant tous les autres,
- le 1er sport féminin en France,
- 5 millions de sympathisants et 700 000 licenciés en 2011 réunis au sein de la Fédération Française d'Équitation,

- une pratique qui favorise une vie en société harmonieuse dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel qui donne le goût de l'effort et le sens de l'engagement,
- un des seuls sports qui s'est démocratisé sans aides publiques grâce à des passionnés qui ont proposé au public la découverte du monde du cheval,
- des cavaliers dont le revenu moyen est de 25 à 30 000 € par an par famille, (Etude

- géomarketing)
- une filière professionnelle non subventionnée avec 45 000 emplois.

Le passage à la TVA à 19,6%, c'est :

- Une augmentation brutale de 14,1% des tarifs de l'équitation,
- l'arrêt de la pratique pour les familles aux revenus les plus modestes,
- la suppression de 6 000 emplois pérennes non délocalisables,
- la mise en danger de 2 000 très petites entreprises. ■

EN PRATIQUE

Vote au Sénat à partir du 18 novembre, suivi d'un examen en Commission Mixte Paritaire.

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du dossier TVA sur <http://www.lequitationenperil.org/>

Chronologie du dossier TVA

La FFE, seule ou avec ses partenaires du collectif *L'équitation en péril*, a multiplié les actions pour maintenir aux activités équestres, une TVA à taux réduit. Chronologie.

En 2010

En 2010, la FFE a participé aux travaux de l'association GESCA qui ont permis la signature en Europe de deux motions adressées à la Commission européenne :

-Motion des organisations européennes du cheval, signée par toutes les organisations européennes existantes dont la fédération européenne des fédérations sportives, l'EEF et la Fédération Internationale du Tourisme Equestre;

-Motion du COPA-SOGECA qui regroupe les syndicats agricoles nationaux

Rencontre avec le cabinet de Madame Lagarde, courrier de Madame Lagarde à la commission européenne

En 2011

2 février : Réunion de concertation sur les actions à mener, entre Serge Lecomte et les représentants de l'ensemble de la filière.

22 février : Réunion des techniciens de la FFE et de la filière cheval, en vue de la préparation d'un programme de rendez-vous politiques, à l'Elysée et au Sénat.

3 mars : Condamnation des Pays Bas devant la CJUE

5 mars : publication du recours contre l'Etat français devant la CJUE

9 mars : Envoi par mail aux clubs adhérents de la lettre Ressources et Qualité n°4 consacrée à la TVA.

14 mars : Réunion entre le chargé de mission

TVA de la FFE et le conseiller de Christine Lagarde pour faire le point sur le dossier européen.

21 mars : Rencontre entre Serge Lecomte et les représentants des fédérations EEF : évocation de la situation aux Pays-Bas condamnés le 3 mars et présentation du projet d'action FFE.

27 avril : Audition du groupe Cheval du Sénat avec les représentants de la filière.

28 avril : Présentation au Sénat par Jean Bizet, Président de la Commission des finances d'un projet de résolution en faveur du maintien du taux réduit de TVA pour les activités équestres.

17 mai : Audition des conseillers économie et agricole du Président de la République avec les représentants de la filière cheval.

24 mai : Présentation aux représentants de la filière cheval du plan de communication FFE.

29 mai : Adoption par le Sénat d'une résolution sur l'application du principe de subsidiarité en matière de TVA (texte consultable sur www.lequitationenperil.org).

31 mai : Présentation du projet d'action FFE à deux conseillers de Madame Chantal Jouanno, Ministre des sports.

31 mai : Contribution de la FFE au Livre vert ouvert par la Commission européenne sur l'avenir de la TVA

Fin mai : Publication d'un article *Menaces sur la TVA à 5.5%* dans la REF 126

20 juin : Rencontre entre Serge Lecomte et le conseiller agricole à l'Elysée

24 juin : Rencontre du chargé de mission TVA et de Laurent Wauquiez, ministre chargé des Affaires européennes

27 juin : Réunion du chargé de mission TVA avec le directeur de l'IFCE, présentation du projet d'action

27 juin : Edito sur l'Equitation en péril dans la lettre Ressources et qualité n°8

29 juin : Envoi du courrier de Serge Lecomte aux adhérents FFE et aux élus

Fin juin : Création du collectif L'équitation en péril composé de la FFE, du GHN, de la FNC et de la CSCCF. Diffusion d'un flyer présentant les menaces pour la filière et une solution euro-compatible. Publication d'un article sur les menaces européennes sur la TVA dans la REF 127

6 juillet : Mise en ligne du site www.lequitationenperil.org et d'une pétition (plus de 30 000 signatures au 20 octobre)

7 juillet : Réunion du chargé de mission TVA et du Délégué Général du GHN à Amsterdam avec les éleveurs hollandais et allemands

26 juillet : Rencontre entre Serge Lecomte et Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat aux PME et au tourisme

6 août : Adoption définitive par l'Assemblée Nationale d'une résolution présentée par Jacques Myard, visant au maintien du taux réduit pour les activités équestres, sur le fondement du principe de subsidiarité (texte consultable sur www.lequitationenperil.org).

Août : Article sur la remise en cause de la TVA à

5.5% dans la REF 128.

Août : Retombées médiatiques d'une campagne émanant du terrain

6 septembre : Rencontre entre Serge Lecomte et le Directeur de Cabinet de Madame Chantal Jouanno, Ministre des Sports

16 septembre : Rencontre entre le chargé de mission TVA et le Secrétaire général de la Fédération espagnole d'équitation, chargé des questions économiques

22 septembre : Rencontre avec les conseillers agricoles, sport, fiscalité et vie locale du Premier Ministre

22 septembre : Rencontre avec le conseiller du Président du Sénat

27 septembre : Rencontre à l'Assemblée nationale de députés membres de la Commission des finances à l'initiative du député Marie-Hélène Thoraval, en présence du GHN

4 octobre : Rencontre entre Serge Lecomte et le conseiller de François Baroin et de Valérie Pécresse, ainsi que les techniciens de la Direction de la Législation Fiscale.

5 octobre : Conférence de presse du collectif L'équitation en péril

18 octobre : Rencontre entre Serge Lecomte et le cabinet du nouveau Ministre des sports, David Douillet

20 octobre : vote en 1ere lecture de l'amendement 314 à l'Assemblée Nationale.

24 octobre : réponse du Commissaire Européen chargé de la fiscalité.



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/leMemoClub - Novembre 2011

LICENCES TOUT INTERNET



Vous pouvez désormais opter pour une version internet des licences, sans envoi de la version papier. Vos cavaliers imprimeront eux-mêmes leur licence en allant sur leur page cavalier FFE. Si vous souhaitez avoir la version papier, il suffit de cliquer sur *Envoi des licences* lorsque vous les saisissez.

GENERALI OPEN DE FRANCE



Le Generali Open de France aura lieu du 7 au 15 juillet pour la semaine poney et du 21 au 29 juillet pour la semaine clubs. En 2012, l'accent est mis sur les épreuves par équipe et la pluridisciplinarité dans les niveaux d'accès pour une pratique sportive formatrice. Règlement et conditions de participation p 35.

AP ET ATE



Les dernières versions des règlements pour les titres à finalité professionnelle d'Animateur Poney et d'Accompagnateur de Tourisme Equestre, applicables au 1er octobre 2011, sont disponibles en ligne sur [www.ffe.com/espace Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE](http://www.ffe.com/espace_Formations_equestres/Qualifications_professionnelles_de_la_FFE).

NOUVEAU MILLÉSIME



N'attendez pas le rush de janvier ! Dès le 1er janvier, les cavaliers n'ayant pas renouvelé leur licence sont en découvert d'assurance. Pensez aussi à votre adhésion FFE si cela n'a pas été fait. Soit sur internet à partir de FFE Club SIF, soit en téléchargeant votre appel de cotisation depuis [www.ffe.com/Espace Club/Tout savoir](http://www.ffe.com/Espace_Club/Tout_savoir).

CONGRÈS SPECTACLES



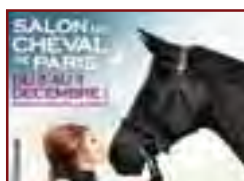
Organisé du 18 au 20 janvier pendant Cheval Passion en Avignon, le congrès FFE 2012 des spectacles équestres fera le tour de ce qu'il faut savoir pour proposer à vos cavaliers, soit une activité spectacle régulière, soit des stages spécifiques. Avec le plaisir de voir une multitude d'artistes à l'œuvre. Inscriptions ouvertes. Voir p 21.

LABELS QUALITÉ



La FFE communique sur 3 listes d'adhérents, les clubs labellisés, les autres clubs et les organisateurs d'activités équestres. Si ce n'est déjà fait, engagez-vous dans la démarche qualité. Vous serez dans la 1^{ère} liste. Demandez le cahier des charges du label qui correspond à l'activité que vous proposez. Il existe des labels pour les principales activités. [Contact qualite@ffe.com](mailto:Contact_qualite@ffe.com)

SALON DU CHEVAL DE PARIS



Proposez à vos cavaliers une sortie au Salon du Cheval de Paris en profitant de l'offre spéciale club permettant d'avoir des billets d'entrée à un tarif préférentiel. Le Pass Pro offre aux dirigeants de clubs FFE l'accès gratuit au Salon pour une journée. Disponible sur www.ffe.com. Voir p 24

VOTRE SITE CLUB



Vous n'avez pas de site internet ? Créez en un facilement avec l'outil site club FFE. Vous en avez un ? Mettez le à jour régulièrement pour qu'il donne vos tarifs, vos horaires, présente vos activités... Le site www.developpement.ffe.com vous explique tous les modes d'emploi, albums photos, pdf, modules...



Tour d'honneur

CIRCUIT FRANCE INTERNATIONAL

Ursula AC montée par Frédéric Busquet (propriétaire S.N.C. Ellipse) remporte le Circuit France International 2011, devant *Ensor Van de Heffinck*^{JO/JEM} / Timothée Anciaume (propriétaire SARL Elevage de Pleville) et *Quool du Bois Margot* / Nicolas Delmotte (propriétaire SAS Groupe France Elevage). Intégralité du classement sur www.ffe.com/circuit/Circuit-France-International
Un bilan positif pour la 1^e édition de ce circuit qui permet aux cavaliers internationaux de former leurs chevaux d'avenir en même temps qu'ils évoluent avec leurs chevaux de tête : 148 chevaux de 7 ans ont été engagés sous selle française.



© Sportif

A noter aussi qu'*Ensor Van de Heffinck* vient d'intégrer le Groupe JO-JEM.

JUGES JEUX OLYMPIQUES ET COUPE DU MONDE

La FEI a désigné les juges de dressage pour la finale de la Coupe du monde 2012 à 'S Hertogenbosch et pour les JO de Londres 2012. Trois juges français en font partie : Jean-Michel Roudier pour les JO, Anne Prain pour les Jeux Paralympiques et Isabelle Judet pour la finale Coupe du Monde.

CSI 3* DE TÉTOUAN

Le 9 octobre, Jean-Marc Nicolas et *Oxford d'Esquelmes* ont remporté le Grand Prix du CSI 3* de Tétouan (MAR).

CDI 3* DE SAUMUR

Pour leur toute première sortie sur le Grand Tour, Jessica Michel et *Riwera* remportent le Grand Prix Spécial avec une moyenne de 69,208%.

CCI 2* DE LIGNIÈRES

Mathieu Lemoine / *Orgueil du Lys* se classent 3^e du CCI 2* de Lignières, du 29 septembre au 2 octobre, dont les deux premières places ont été trustées par Michael Jung. L'équipe de France avec Nicolas Touzaint / *Pepsy du Thil*, Arnaud Boiteau / *Parador du Foussal*, Jean Teulère / *Lascaer de Kergoet*, Hélène Vattier / *Quito de Balière* remporte la Coupe du Berry.

CEI 2* DE NÉGREPELISSE

Le 1^{er} octobre, Romain Laporte associé à *Razan de Norvavre* remporte le CEI 2* de Négrepelisse devant 2 autres Français, Sonia Bourle / *Ney du Boutheon* et Jack Bégaud / *Pelton*.

AMATEUR GOLD TOUR

Manon Eliaou associée à *Loveshack* remporte la finale de l'Amateur Gold Tour ouverte aux

20 meilleurs du classement et qui se courait sur la grande piste internationale d'Equita'Lyon. Odile Truchon / *Miss de Kreisker* est 2^e et Lalie Saclier / *Perle Fine du Val*, 3^e. Margaux Semof, en tête du circuit au terme des 10 étapes est 5^e de cette finale.

TREC EN ATTELAGE

Lors de l'épreuve internationale de TREC en attelage organisée en parallèle du championnat d'Europe open de TREC Jeunes du 2 au 4 septembre à Schönau im Mühlkreis, Alberic Devaulx de Chambord signe la meilleure performance française en se classant 2^e.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATTELAGE

Le championnat de France d'attelage amateur a eu lieu du 7 au 9

octobre à Lisieux. La catégorie, la plus élevée, amateur élite Grand Prix a été remportée par Thibault Coudry (team), Eve Cadi Verna (paire) et Tony Ecalte (solo).

CHAMPIONNATS DE FRANCE TREC

Les championnats de France de TREC amateur se sont tenus du 30 septembre au 2 octobre au CE du Grand Poitiers. La catégorie amateur élite Grand Prix a été remportée par Noémie Van de Woestyne / *Hollywood* devant Gaëlle Cadoret / *Seirlanne du Pibeste* et Lisbeth Lumpf / *Kajou*.

FFECOMPET SUR MOBILE

FFEcompét existe désormais en version Smartphone. Taper l'adresse m.ffecompét.com

EQUITA'
LYON

FINALES COUPE DU MONDE 2014

La FEI a accordé l'organisation des finales Coupe du Monde de saut d'obstacles et dressage 2014 à Equita'Lyon.



© Attelage Magazine

Objectif Londres

Les Jeux Olympiques auront lieu du 28 juillet au 9 août. A 8 mois de la cérémonie d'ouverture, rencontre avec le DTN, Pascal Dubois, et point sur la feuille de route pour Londres.

Feuille de route, formation, évaluation

QUEL EST LE CRITÈRE DE PERFORMANCE QUI VOUS PARAÎT LE PLUS SIGNIFICATIF ?

La FFE propose un parcours de progrès personnalisé pour chaque compétiteur avec des objectifs réalisables basés sur la capacité à répéter régulièrement les bonnes performances. En CSO ou en cross, l'essentiel est de pouvoir répéter les sans faute. En dressage, il faut aligner régulièrement de bonnes présentations sans faire de fautes. D'ailleurs, c'est vrai des poneys aux Jeux Olympiques.

Avoir un nombre de couples capables de répéter régulièrement les bonnes performances est une condition nécessaire pour composer des équipes qui ont des chances de victoire, même si ce n'est pas une condition suffisante. Les écarts sont aujourd'hui infimes à haut niveau et les médailles comportent une part d'incertitude qui est la loi du sport. Le rôle du staff fédéral, c'est d'amener un nombre suffisant de couples au niveau requis pour se mettre en situation de pouvoir décrocher les médailles. Des entretiens personnalisés permettent d'établir chaque feuille de route en fonction des besoins et des objectifs de chacun.

QUELLE EST LA STRATÉGIE RETENUE POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE



Pascal Dubois avec Sophie Dubourg et Henk Nooren

COUPLES AU PLUS HAUT NIVEAU ?

L'objectif premier est d'élargir le vivier des cavaliers, des chevaux, des officiels de compétition, des organisations de haut niveau pour que tous les aspects du haut niveau soient bien vivaces. C'est une question de formation et de ciblage des moyens. S'y ajoute la question cruciale de l'environnement du sport de haut niveau qui est devenu très pointu, suivi médical, vétérinaire, ferrure, matériel, logistique, gestion de l'effort, du stress... Tout doit être pris en compte avec professionnalisme.

La France court la Top Ligue des Coupes de Nations 5 étoiles en même temps qu'elle envoie des équipes détectées sur le Grand National ou des couples de haut niveau en formation sur des Coupes de Nations 4 étoiles.

Quand, à la Toussaint, on réunit 120 jeunes en stages avec les meilleurs entraîneurs du

moment, à poney, à cheval, juniors et jeunes cavaliers, dans les 3 disciplines olympiques, on favorise la densification de l'élite.

COMMENT PRENEZ-VOUS EN COMPTE L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES DE LA PERFORMANCE SPORTIVE ?

Nous affichons une plus grande lisibilité des performances des chevaux grâce à des initiatives comme la mise au point des listes CHIC ou le nouvel indicateur de taux de réussite qui valorise la régularité des performances.

Nous identifions les propriétaires. Nous associons leurs noms aux performances de leurs chevaux et les contrats JO/JEM formalisent leur adhésion aux objectifs liés aux grandes échéances mondiales.

Les relations que nous établissons avec les organisateurs, sur le plan du conseil technique ou dans le cadre de la mise en place

de circuits sportifs normés, nous permettent de construire avec eux les bonnes conditions de préparation et d'accueil de toutes les équipes de France sur leurs terrains.

Nous avons la même politique vers les officiels de compétition ou les entraîneurs. Les identifier, leur proposer des formations permet le dialogue qui facilite leur promotion, leur accession au niveau international et qui augmente le capital compétence de l'encadrement de la compétition.

Les règles des Jeux

QUALIFICATIONS

La France est qualifiée d'office en CSO et CCE. La médaille d'argent du saut d'obstacles à Lexington et celle du concours complet aux championnats d'Europe de Luhmülen donnent droit à une équipe complète aux Jeux dans chacune des deux disciplines. Il y aura 15 équipes en CSO, soit environ 60 cavaliers et 11 en CCE, soit environ 55 cavaliers, auxquels s'ajouteront les individuels les mieux placés dans les classements permanents FEI en date du 1er mars 2012. Ils ne pourront faire équipe que s'ils sont au moins 3 de la même nation.

C'est la situation du dressage français qui ne peut compter que sur les 17 places restant aux individuels pour espérer poser un sabot sur les rectangles britanniques.

ÉPREUVES

En saut d'obstacles, l'équipe est composée de 4 cavaliers et 1 réserviste. Le format comporte une première épreuve au barème A, qui compte pour la qualification individuelle et permet d'établir la liste de départ de la compétition par équipe. Puis s'en suit une Coupe des Nations en 2 manches, à l'issue de laquelle sont attribués les titres par équipe. Les 35 mieux classés courent la finale individuelle.

En concours complet, l'équipe est de 5 cavaliers qui courent tous pour l'équipe. Le classement est établi à partir des 3 meilleurs scores. Les 25 mieux classés à l'issue de la compétition par équipe se départagent sur une seconde épreuve individuelle de saut d'obstacles.

En dressage, l'équipe est de 3 ou 4 couples, les 3 meilleures notes comptent. A l'issue de l'épreuve par équipe, les 18 meilleurs du Grand Prix Spécial courent la finale individuelle Grand Prix Freestyle.

Pour toutes les finales individuelles, une nation ne peut présenter que ses 3 meilleurs couples.

GRUPE JO-JEM

La mention ^{JO/JEM} signifie que le propriétaire du cheval a signé la convention JO/JEM avec la FFE. Le groupe JO/JEM regroupe les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans le cadre d'un programme à objectif Jeux pour les prochaines échéances mondiales, Jeux Olympiques de Londres et Jeux Mondiaux de Normandie 2014.

Voir www.ffe.com rubrique Haut Niveau puis choisir Groupe JO-JEM. Listes à jour début novembre. ■

Rétro-planning

PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS CONNUS AU 1^{ER} NOVEMBRE.

■ **2-5 FÉVRIER 2012**
CSIW de Bordeaux : premier point sur le CSO

■ **1ER MARS 2012**
Date limite de qualification pour le dressage

■ **2-4 MARS 2012**
Revue d'effectif lors du Grand National CCE de Tartas

■ **22-25 MARS 2012**
CICO3* de Fontainebleau

■ **10-13 MAI 2012**
CSIO5* de La Baule

■ **17-20 MAI 2012**
CCI3* de Saumur

■ **14-16 JUIN 2012**
CSI5* de Cannes

■ **22-24 JUIN 2012**
Grand National CCE de Vittel

■ **9 JUILLET 2012**
Date limite des engagements nominatifs

Saumur : Regroupement équipe de France CCE

Belgique : Regroupement équipe de France CSO

■ **28-31 JUILLET 2012**

Epreuves de CCE

■ **4-8 AOÛT 2012**

Epreuves de CSO

■ **2-9 AOÛT 2012**

Epreuves de dressage

LONGUES LISTES

La Fédération Française d'Équitation a communiqué début novembre les premières longues listes des équipes de France. La liste saut d'obstacles comporte 9 cavaliers et 11 chevaux. La liste concours complet comporte 10 cavaliers et 12 chevaux.

Ces listes seront actualisées en fonction des performances.

SAUT D'OBSTACLES

Cavalier	Cheval	Propriétaire(s)
Angot Eugénie	Old Chap Tame ^{Jo/Jem}	S.N.C. Brohier (51 %), Patrick Bizot (49 %)
Bost Roger Yves	Myrtille Paulois ^{Jo/Jem}	Georgina Forbes (100 %)
Delaveau Patrice	Orient Express*HDC ^{Jo/Jem}	Haras des Coudrettes (100 %)
Delaveau Patrice	Ornella Mail ^{Jo/Jem}	Emmanuelle Perron Pette (50 %), Haras des Coudrettes (50 %)
Delestre Simon	Napoli du Ry ^{Jo/Jem}	Daniel Pages (45 %), Alain Brière (45 %), Simon Delestre (10 %)
Guillon Olivier	Lord de Theizé ^{Jo/Jem}	Edith Mezard (100 %)
Hurel Jérôme	Ohm de Ponthual ^{Jo/Jem}	S.A.R.L. Ar Tropig (100 %)
Leprevost Pénélope	Mylord Carthago*HN ^{Jo/Jem}	France-Haras (100 %)
Robert Michel	Kellemoi de Pépita ^{Jo/Jem}	Michel Robert (67 %), Alain Gasnier (33 %)
Staut Kevin	Silvana de Hus ^{Jo/Jem}	S.A.R.L. Haras de Hus (100 %)
Staut Kevin	Zeta de Hus ^{Jo/Jem}	S.A.R.L. Haras de Hus (100 %)

CONCOURS COMPLET D'ÉQUITATION

Cavalier	Cheval	Propriétaire(s)
Bigot Jean-Lou	Johara de Petra	Les Haras Nationaux (100 %)
Bigot Jean-Lou	Lotus de Gobaude	Pol-Gérard Olivon (50 %), Sébastien Olivon (25 %), Anne-Laure Olivon (25 %)
De Zuchowicz Stanislas	Quirinal de La Bastide	Michel Carreiro (100 %)
Dhennin Didier	Opi de Saint Leo	Léonore Dassonville (50 %), Dominique Giraud (50 %)
Guyon Lionel	Némétis de Lalou	Catherine Lacroix (25 %), Lionel Guyon (25 %), Philippe Baron (25 %), Julien Frugier (25 %)
Laghoug Karim Florent	Punch de l'Esques	Agnès Célérier (100 %)
Leroy Pascal	Minos de Petra ^{Jo/Jem}	Pascal Leroy (80 %), Laurie Leroy (20 %)
Mesples Denis	Oregon de La Vigne	Denis Mesples (100 %)
Nicolas Astier	Jhakti du Janlie ^{Jo/Jem}	Bénédicte de Monval Nicolas (100 %)
Schauly Donatien	Ocarina du Chanois	Ministère de la Défense (100 %)
Touzaint Nicolas	Hildago de L'ile	S.A.R.L. Horses Trial (100 %)
Touzaint Nicolas	Neptune de Sartène	S.A.R.L. Horses Trial (25 %), Frédérique Dugeny (25 %), S.A.S. Ancely (25 %), Jacky Leclerc (25 %)

13 sept au 18 sept 2011

Championnat d'Europe Saut d'obstacles

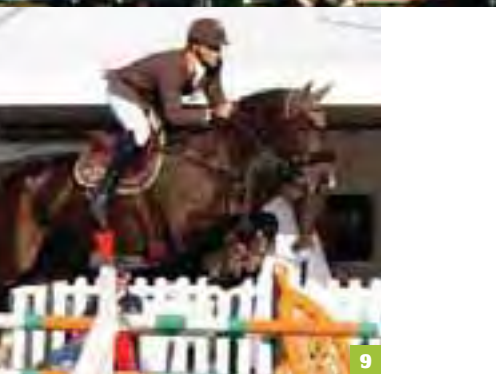
L'équipe de France sacrée vice championne d'Europe (5) sous les acclamations des supporters français. (6) Elle est composée de Michel Robert / *Kellemoi de Pepita*^{JO-JEM} / propriétaires Michel Robert (67 %) et Alain Gasnier (33 %) (1), Kevin Staut / *Silvana de Hus*^{JO-JEM} / propriétaire S.A.R.L. Haras de Hus (4), Olivier Guillon / *Lord de Theizé*^{JO-JEM} / propriétaire Edith Mezard (2) et Pénélope Leprévost / *Mylord Carthago*^{HN^{JO-JEM}} / propriétaire France Haras (3), meilleure performance individuelle, sélectionneur Henk Nooren (7).



© Photos FFE/PSV

30 sept au 2 oct 2011

**MASTER
PRO**
CHAMPIONNATS DE FRANCE



Double pour Serre et Gautier

Les couples champions de France Pro Elite 2010 en saut d'obstacles et dressage ont réitéré leur performance en 2011 : Alexis Gautier / *Hélios de la Cour* (1) et Arnaud Serre / *Helio II* (2). En saut d'obstacles, le podium Pro Elite Generali (4) est complété par Eugénie Angot et Roger Yves Bost. En dressage Pro Elite (3), Claire Gosselin est 2^e et Pierre Subileau, 3^e.

Christine Bolleteau remporte le championnat des Cavalières Fromagerie Rouzaire devant Diane Croizette-Desnoyers et Margaux Rocuet (5)

Qokais de l'Hallali monté par Mathieu Billot 1^{er} du championnat des 7 ans – CWD (7)

Pro 3 Royal Horse (8) : 1/ Audrey Revel 2/ David Astorg Ely 3/ Valérie Morel

Jean-Luc Mourier et *Lutin Croze*, champions de France Pro 1 Truffaut (9)

Une édition relevée

En septembre-octobre ont eu lieu les dernières étapes du Grand National 2011 dans les 3 disciplines. Compte rendu et bilan.

CSO : HARAS DE LA ROQUE ET EQUIP'HORSE EX AEQUO

Le week end du 25 septembre, se sont courues les étapes finales du Grand National en saut d'obstacles à l'Etrier de Paris et en concours complet au Haras de Jarly.

En CSO, seuls 6 couples sur les 44 engagés ont réussi à sortir du premier tour sans pénalité. A l'issue de la 2e manche, la victoire revient à Patrice Delaveau et *Orient Express* HDC^{JO/JEM}* **1**. L'écurie Equip' Horse remporte la 9e étape à l'Etrier de Paris, après s'être imposée au Mans lors de la 8e étape. Les deux cavaliers de l'Ecurie, Florian Angot et Patrice Delaveau, auront apporté chacun une victoire à leur écurie **4**.

L'écurie Haras de la Roque (Michel Hécart / *Ninon des Loulou*) est 2e et l'Ecurie Aéro Jet Corporate (Arnaud Thomas / *Marius du Vallavan*) est 3e.



Meilleur jeune du concours, Arnaud Thomas remporte le challenge FFE des jeunes Sellerie Butet de cette étape.

Cette dernière étape a aussi sacré les vainqueurs ex-aequo du Grand National 2011.

Podium 2011

- 1 ex - Écuries Haras de la Roque (Michel Hécart & Cédric Bellanger) et Equip Horse (Florian Angot & Patrice Delaveau)
- 3 - Écurie Haras de Lillebec (Clémence Laborde & Clément Boulanger).

Challenge des propriétaires Intercontinental - Richard & Zeger

- 1 - *Ninon des Loulou* - Ecurie Michel Hécart
- 2 - *Peypt' des Elfs* - Grégory Cottard
- 3 - *Lambre du Chêne* - SCEA Le Chêne

Challenge FFE des Jeunes Sellerie Butet

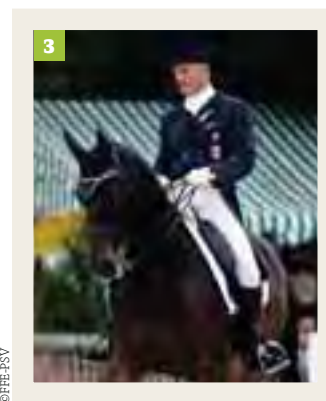
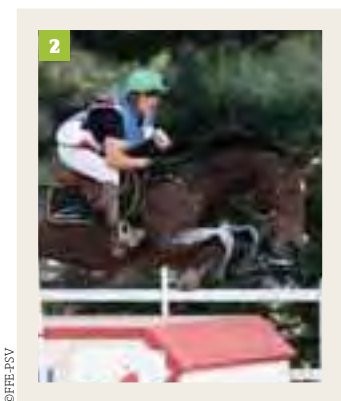
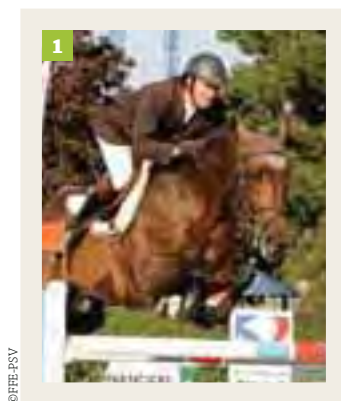
- 1 - Clément Boulanger
- 2 - Mathieu Laveau
- 3 - Guillaume Batillat

Challenge des Grooms equi-well.com

- 1 - Jorge Duarte, groom de Michel Hécart
- 2 - Romain Lunay, groom de Grégory Cottard
- 3 - Agnès Vilain, groom de Florian Angot

CCE : TRIPLÉ POUR DC PRODUCTION

27 engagés ont pris le départ de la 5e et dernière étape du Grand National 2011 de concours complet.



Nicolas Touzaint associé à *Hildago de l'Ile* prend la tête, dès le dressage, signant la meilleure reprise avec 41 pts. Il devance de quelques points son coéquipier d'écurie : Eric Vigeanel et *Kalin de Burgo*. Après le cross, Nicolas occupe avec ses deux chevaux, *Hildago de l'Ile* et *Lesbos*, les deux premières places du classement individuel.

Le saut d'obstacles confirme la suprématie du couple phare de l'Ecurie DC Production : Nicolas et *Hildago* sortent de piste sans faute dans le temps **2**. Nouvelle victoire pour l'Ecurie DC Production qui remporte cette 5e étape ainsi que pour la 3e année consécutive le Grand National ! **5**

Les Ecuries Audevard - Antarrès (Cédric Lyard et *Narcos de Soulac*) et Forestier - Equicer (Aurélien Kahn et *Cadiz*) complètent le podium de l'étape de Jardy.

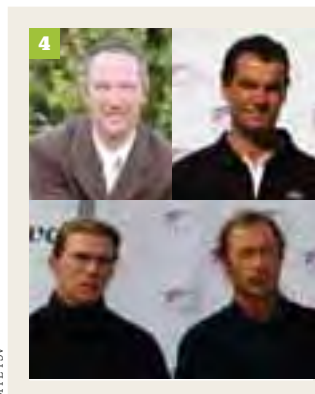
Christopher Six est sacré à Jardy meilleur Jeune du Challenge FFE Sellerie Butet de l'étape.

Podium 2011

- 1 - Ecurie DC Production (Nicolas Touzaint et Eric Vigeanel)
- 2 - Ecurie CRE Midi-Pyrénées (Thomas Carlile et Gwendolen Fer)
- 3 - Ecurie Forestier - Equicer (Aurélien Kahn et Sébastien Chemin)

Challenge des Propriétaires Intercontinental - Richard & Zeger

- 1 - *Hildago de l'Ile* - SARL Horses Trial
- 2 - *Popof des Bois* - SARL Carlile Complet Eventing



©FFE-PSV

3 - *Lesbos* - EARL Dar El Salam

Challenge FFE des Jeunes Sellerie Butet

- 1 - Thomas Carlile
- 2 - Christopher Six
- 3ex. - Orlane Hillereau
- 3ex. - Maxime Debost

Challenge des Grooms equi-well.com

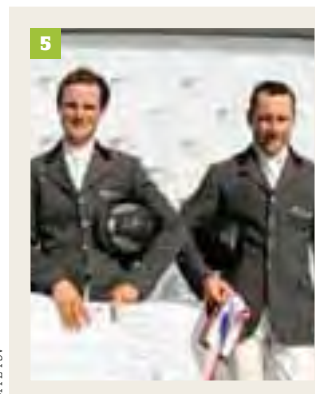
- 1 - Stéphanie Gelu, groom de Nicolas Touzaint
- 2 - Charlène Bignerès, groom de Thomas Carlile
- 3 - Elodie Caron, groom de Didier Dhennin

DRESSAGE : KINETON SPRENGER, VAINQUEUR 2011

Rien n'était joué pour le classement général. La 4e et dernière étape qui se déroulait le week-end du 9 octobre à Compiègne s'annonçait décisive.

Pierre Subileau associé à *Talitie*^{JO-JEM} **3** pour l'écurie Kineton - Sprenger s'impose avec une moyenne de 68,851%, suivi de Catherine Henriquet avec *Paradieszauber*^{JO-JEM} pour l'Ecurie Derby Assurance - Equitechnic.

Marina Caplain Saint André, co-équipière d'Ecurie de



©FFE-PSV

Pierre Subileau, prend la 3ème place en individuel avec *Roméo*^{JO-JEM}. La troisième marche du podium de cette étape revient donc au Team de Breteuil représenté par Muriel Léonardi et *Walentina*. 1e de l'étape de Compiègne, Kineton - Sprenger est aussi le vainqueur du Grand National 2011 **6**.

- 1 - Ecurie Kineton - Sprenger (Marina Caplain Saint André et Pierre Subileau)
- 2ex - Ecurie Meyer Selles (Gilles et Grégoire Siauve)
- 2ex - Ecurie Team de Breteuil (Muriel Foy et Muriel Léonardi)

Challenge des Propriétaires Intercontinental - Richard & Zeger

- 1 - *Windsor Van't Dashageveld* - Gilles Siauve
- 2ex - *Walentina* - Muriel Léonardi
- 2ex - *Roméo*^{JO-JEM} - Marc Feller

Challenge des Grooms equi-well.com

- 1 - Cindy Waguët, groom de Gilles Siauve
- 2ex - Alix Van Den Berghe, groom de Marina Caplain Saint André



©FFE-PSV

2ex - Weideke Zijp, groom de Catherine Henriquet
Aucun cavalier participant au Grand National de dressage ne rentrait dans les conditions du challenge FFE des jeunes Sellerie Butet.

VALORISER LES CAVALIERS ET LES ORGANISATEURS

« Le bilan de l'édition 2011 est très positif, se réjouit Jean Morel, directeur du Grand National. Beaucoup de têtes d'affiche ont couru les étapes pour former leurs chevaux, aux côtés de jeunes qui font leur entrée à ce niveau. Le Grand National est véritablement un tremplin de formation vers les épreuves internationales. Clément Boulanger, en saut d'obstacles, en est un exemple type. Le Grand National valorise aussi les organisateurs des différentes étapes. La qualité et médiatisation du circuit leur ont permis d'obtenir des subventions des collectivités locales et une couverture importante de l'événement par les médias. Dans chaque région, les étapes du Grand National sont le point de passage obligé pour la famille équestre. Tous les acteurs du monde du cheval sont présents. » ■

SPRING PODIUM

2011

le lot 1 Plaque

+ 1 Flot

+ 1 Tee-shirt (blanc)

+ 1 Sac coton

Avec impression de vos textes et logo

11,90 TTC*

*pour une commande minimum de 50 lots - Port inclus

DOCUMENT ET COORDONNEES CONTRACTUELLES

© 2011 SPRING COMMUNICATION - 10, rue de Genève - 79011 NIORT CEDEX 09

FLOT:
Matière: 75% soie
Blanc + 1 plaque

PLAQUE:
18 x 12 cm
Blanc + 1 couleur

TEE-SHIRT:
Blanc 100% coton
Coupe: TUBULAIRE 145 g/m²
TAILLES: DU S AU 3XL
+ TAILLES ENFANT
IMPRESSION: 1 COULEUR
SUR DEVANT OU DOS

SAC:
SAC 100% COTON
BÉGE 40 x 40 CM



COULEURS AU CHOIX:

(PLAQUES ET FLOTS)



4 et 6 rue de Genève - BP 2035
79011 NIORT CEDEX 09
05 49 73 33 88
Fax : 05 49 73 23 11
accueil@spring-serigraphie.fr

Contactez-nous

www.spring-serigraphie.fr

10 plaques supplémentaires offertes
en passant commande de cette promo sur notre site
par 50 lots achetés

vente en ligne

BON DE COMMANDE

NOM _____ NOM DU CLUB _____

ADRESSE COMPLETE D'EXPEDITION - N° _____ RUE _____

LIBÉ-DIT _____ CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____ E-MAIL _____

Nbre Lots (maxi 30 lots) x 11,90 € TTC = _____ TTC Port inclus _____

SI ADRESSE DE FACTURATION DIFFÉRENTE, NOUS LE PRÉCISER SUR PAPIER LIBRE.

COULEUR D'IMPRESSION:	TEXTE À INSÉRER:	PLACEMENT SUR TEE-SHIRT <input type="checkbox"/> DEVANT ou <input type="checkbox"/> DOS Format marquage d'impression identique à toutes les tailles.
FLOT:		TAILLES DES TEE-SHIRTS Nbre <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL Nbre <input type="checkbox"/> 5/6a <input type="checkbox"/> 7/8a <input type="checkbox"/> 9/11a <input type="checkbox"/> 12/14a
PLAQUE:	MOTIF:	(COCHEZ LA (OU LES) CASE(S) CORRESPONDANTE(S) :
TEE-SHIRT ET SAC:		DATE _____ SIGNATURE _____

COULEURS AU CHOIX (Plaque et Flot) DATE DU CONCOURS: _____



PAR CHÈQUE* À L'ORDRE DE SPRING SARL, ADRESSER À : SPRING,
4 et 6 rue de Genève, BP 2035, 79011 NIORT Cedex 09
*COMMANDE TRAITÉE À RÉCEPTION DU CHÈQUE

PAR CARTE BANCAIRE

JE DÉSIRES RECEVOIR LE CATALOGUE SPRING

Comptes rendus et annonce

Bureau et AG de la FITE

L'AG et le bureau de la FITE ont eu lieu pendant le championnat d'Europe open de TREC Jeunes qui s'est déroulé du 2 au 4 septembre à Schönau im Mühlkreis, Autriche.

La FITE renouvelait 7 membres de son Bureau, qui en compte 13. Ont été élus, pour un mandat de 4 ans, Joaquim Fernandez-Duro (Espagne), Sarah Philipps (Grande-Bretagne), Frédéric Pierrestiger (Canada), Alberto Spinelli (Italie), Olivier Terjlinck (Belgique). Ont été réélus Hervé Delambre (France) et Coryne Corninboeuf (Suisse), respectivement confirmés Président et Secrétaire Générale Adjointe.

Frédéric Pierrestiger a été installé Trésorier, en remplacement de Carole Charrest (Canada), qui ne se représentait pas. Etaient démissionnaires Graham Cory (Grande-Bretagne) et Francesco Martinez-Rius (Espagne).

Alberto Spinelli et Olivier Terjlinck remplacent Stefano Ricci et Francis Lenchant.

Le Bureau comporte désormais deux avocats dans ses rangs, Joaquim Fernando-Duro et Frédéric Pierrestiger. Ils ont été chargés de mettre en chantier une réforme des statuts qui aura, d'une part, à rénover le texte devenu vieillot et à préciser l'objet et but de la FITE pour y faire entrer une notion plus exhaustive de la

vocation et des ambitions de l'organisme international, de même que la traction animale, débardage et autres. Un premier jet a été proposé à Golega, Portugal, le 10 novembre. Il a été souhaité d'apporter une précision à la dénomination de la FITE et de l'assortir de toute précision utile, pour en faire ressortir toutes les spécificités. Bernard Pavie a eu l'occasion de présenter et commenter l'étude menée par l'ONTE France sur les infrastructures internationales du tourisme équestre. Cette étude sera prolongée par l'établissement de contacts privilégiés entre les responsables nationaux territorialement concernés, en vue de favoriser les relations et l'organisation de manifestations transfrontalières. L'idée de fond est de réaliser un maillage international - avec carte à l'appui - permettant de passer d'un pays à l'autre sans rupture de continuité. Enfin, l'assemblée générale de la FITE a voté unanimement et signé la motion européenne concernant la TVA de 2010, rejoignant les signataires nationaux et internationaux, ajoutant sa voix à la campagne de la FFE. Elle a mandaté son président pour participer à toute démarche pouvant conduire les signataires à se rendre à Bruxelles, pour présenter et défendre le dossier.

La commission sportive s'est également réunie le 10 novembre au Portugal, préalablement au Bureau. ■

H. Delambre

AG FFE

Je vote

L'AG FFE ordinaire 2011 aura lieu le jeudi 8 décembre à 14 h au Salon du Cheval de Paris Villepinte Hall 5 A Salles 502 et 503. Le vote a lieu par internet uniquement, du 9 novembre à 8 h au 8 décembre à 14 h 30, pour les adhérents FFE à jour de leur cotisation au 31 août 2011. Possibilité de voter sur place le jour de l'AG de 13 h à 14 h 30 (apporter le document de vote comprenant les codes confidentiels). En l'absence de quorum, une 2e AG est prévue le jeudi 15 décembre 2011 à 14 h dans les bureaux de la FFE à Boulogne.

AG CNTE

L'AG ordinaire du CNTE aura lieu le jeudi 8 décembre à 10 h au Salon du Cheval de Paris Villepinte Hall 5 A Salles 502 et 503.



AG 2011 de l'EEF

L'AG de l'EEF s'est tenue du 26 au 29 septembre en même temps qu'une conférence sur le sport, à Greenwich dans l'hôtel qui accueillera en 2012 les grooms des JO.

33 fédérations nationales et membres associés y étaient représentés par 70 délégués.

Hanfried Haring, président de l'EEF et Keith Taylor, président de la Fédération britannique, ont ouvert l'AG en présence de la princesse Haya de Jordanie, présidente de la FEI, Igmar de Vos, secrétaire général de la FEI et Hugh Robertson MP, ministre des Sports et de

l'Olympisme britannique. Une partie du bureau de l'EEF y a été élue : réélection d'Andrew Finding, Michal Wroblewski et Armagan Ozgorkey et élection de Theo Ploegmakers qui succède à Manuel Banderas de Mello suite à sa nomination au poste de secrétaire général de l'EEF. Par ailleurs, les débats tenus pendant ces 4 jours ont permis aux nations leader d'échanger avec les nations émergentes sur les différentes problématiques actuelles des sports équestres en Europe. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le site des prochains Jeux Olympiques. ■

A. de Sainte Marie

La France à cheval

Le cheval et l'équitation sont de plus en plus visibles dans la société française. Ils sont de mieux en mieux perçus. Au fil des campagnes, au fil des événements, les activités équestres rayonnent pour donner une image sympathique du poney, du cheval, de l'équitation et de ceux pour qui c'est une passion. Détails de la dernière campagne et du sondage IFOP qui en a fait le bilan.

Plus de 400 000 familles nouvelles qui souhaitent l'équitation comme loisir sportif pour leurs enfants, plus d'un million de clics sur [www.ffe.com/ Recherche Club](http://www.ffe.com/) et *Journée du Cheval*, près de 3 millions et demi d'enfants à qui la campagne a donné envie de devenir cavaliers, tel est en résumé le résultat du passage de plus de 5 000 spots vus près de 200 millions de fois.

PRÈS DE 200 MILLIONS DE CONTACTS

Le nouveau spot de 18 secondes a été diffusé du 19 août au 18 septembre 2011. Il est passé 291 fois sur les chaînes hertziennes, TF1, France 2, 3, 5, RFO et M6 et 5 093 fois sur une sélection de chaînes enfants et information de la TNT, du câble et du satellite, soit un total de 5 384 passages.

Nombres de	2008	2009	2011
Spots hertziens	137	118	291
Spots cabsat	1 284	2 050	5 093
Total spots	1 421	2 168	5 384
Millions de contacts	88	125	196



Kevin Staut et Pénélope Leprevost ont mis gracieusement leur image au service de l'équitation

©FFE-PSY



La visibilité a été beaucoup plus importante que lors des deux précédentes campagnes. Le nombre de contacts a été de 60 millions de familles et de 136 millions d'enfants.

CAMPAGNE WEB

Des achats d'espaces web sont venus renforcer la campagne TV sur les sites france3.fr, france5.fr, pluzz.fr, disney.fr (TF1), aujourd'hui.com et gulli.fr. Le plan comportait des pavé cliquables ayant donné lieu à 31 566 clics vers ffe.com et le passage du clip TV en pré-roll avant le visionnage d'une vidéo demandée par l'internaute en replay. Il comportait aussi l'habillage en exclusivité du site pour 20 journées données pendant la campagne.

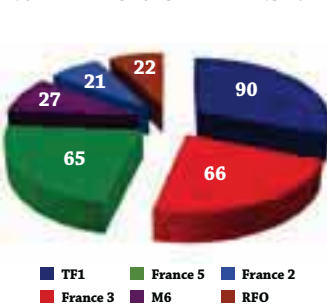
BIEN VUE

Un sondage IFOP a été réalisé après la campagne pour en évaluer l'impact. L'IFOP a comparé les résultats de notre campagne aux moyennes obtenues par l'ensemble des campagnes pour des propositions loisirs, ce qu'on appelle les « normes IFOP. » Au cours du sondage, le clip a été présenté aux personnes interrogées. Le taux de reconnaissance est désormais de 70% pour une norme IFOP moyenne de 59%. Cela signifie que plus on passe notre publicité, plus les gens la reconnaissent parce qu'on

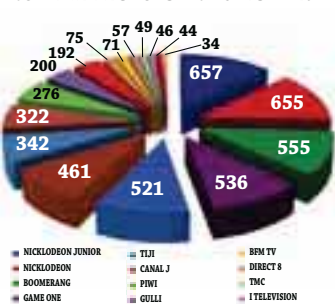
COLIS DE RENTRÉE

Un colis unique rentrée / Journée du Cheval a été envoyé entre le 12 et le 30 août à tous les CLAF-CLAG et CRE, soit 5 200 colis.

NOMBRE DE SPOTS HERTZIENS 2011



NOMBRE DE SPOTS TNT CABSAT 2011



SONDAGE IFOP

	Norme IFOP 2011	2008	2009	2011
Ont reconnu le film	59%	62%	69%	70%
A plu aux parents	66%	82%	79%	80%
A plu aux enfants	66%	77%	82%	76%

réactive le souvenir des campagnes précédentes. C'est le principe de répétition des messages qui impose de rester dans la même famille créative.

BIEN PERÇUE

Elle a plu aux parents à 80% et aux enfants à 76%, pour une norme IFOP à 66%. Elle est donc beaucoup mieux perçue que la plupart des publicités. Le taux de 80% pour les parents est excellent. Les mamans ont visiblement rêvé en voyant nos 3 couples de cavaliers dans la nature aux 3 âges de la vie.

Le film est mieux reconnu que les précédents. Les parents ont mieux aimé le dernier. Les enfants avaient préféré celui où on voyait des enfants faire des courses de relais.

C'est la première fois que l'équitation arrive au 3e rang des sports préférés des parents.

EFFICACE

Les parents sont 23% contre 20% en 2009 et 18% en 2008 à placer l'équitation dans le tiercé de tête des activités physiques

éducatives avec la natation qui permet d'apprendre à nager et la danse qui permet d'apprendre à bouger. Ceux qui n'ont pas vu le clip lui donnent tout de même la 5e place, contre la 10e en 2009 et la 8e en 2008 et surtout ils passent de 9% à 16% par rapport à 2008, ce qui est significatif de la progression de l'image de l'équitation dans la société.

Cela représente 439 000 familles supplémentaires qui ont envie d'inscrire leurs enfants à l'équitation. Enfin, la campagne a donné envie de pratiquer l'équitation à 51% des enfants qui ne montent pas encore, soit un potentiel de 3 420 000 nouveaux cavaliers.

Le message final était : « *Tous les clubs sont sur ffe.com.* » Le nombre de clics supplémentaires sur la page d'accueil du site internet du 15 août au 30 septembre 2011 par rapport à 2010 a été de 544 058, soit une progression de 24,5%. Cela représente 156 752 personnes différentes. De plus, le nombre de clics aboutissant à la fiche d'un club a été de 696 046 avec 56 876 requêtes différentes.

ACTIVITÉS SPORTIVES QUE LES PARENTS PRÉFÈRENT POUR LEURS ENFANTS

Sport préféré des parents		Ont reconnu le film		N'ont pas reconnu le film
Natation	1	37%	1	45%
Danse	2	27%	2	27%
Equitation	3	23%	5	16%
Football	4	22%	3	23%
Judo	5	19%	4	19%

+ 544 058 CLICS SUR FFE.COM

	RENTREE 2010	RENTREE 2011	BONUS	PROGRESSION
Nb pages vues	2 219 525	2 763 583	544 058	24,51%
Nb visiteurs	1 003 044	1 159 796	156 752	15,63%
Dt nouveaux	19,52%	27,30%	7,78%	39,86%

Journée du Cheval

PROGRESSION

La Journée du Cheval 2011 a réuni 1 553 clubs contre 1 117 en 2010, soit une progression de + 39%.

Une opération spéciale et nouvelle de relations presse a été menée pour la *Journée du Cheval* avec dossier Tous à cheval sur les bienfaits de l'équitation pour la santé présenté en conférence de presse le 15 juin et envoyé à tous les abonnés avec *La Ref* d'août-septembre. Ce dossier s'est appuyé sur un sondage BVA consultable en ligne que toute la presse a repris.

NOUVEAUTÉS

Pour la première fois, une page de publicité a été passée dans *TV Magazine*, soit 17 millions de lecteurs.

Ce thème a convergé avec celui du franchissement du seuil des 700 000 licences et celui des menaces sur la TVA à 5,5%. Cela a fait de l'équitation un sujet à forte couverture médiatique tout l'été.

Le site internet de la Journée a été rénové et une nouvelle fonction a été mise en place: la possibilité pour le public d'imprimer la carte du département visualisant les clubs participants et la liste de leurs coordonnées. Les programmes des clubs ont été consultés près de 600 000 fois.

MÉDIATISATION

29 communiqués différents, notamment les communiqués par région avec la liste des inscrits par département, ont été expédiés à 15 189 mails de journalistes. Google a identifié 131 000 pages web et 1 400 vidéos mentionnant l'expression exacte Journée du Cheval 2011. TF1 a passé l'annonce et le compte-rendu dans ses journaux du week-end. Parmi les médias nouveaux à s'intéresser au cheval, à noter un bel article de *L'Humanité* « *Tous en selle et au grand galop...* », la une du *Parisien / Aujourd'hui en France* sur « *La folie des vacances à cheval* », un article du *Point* sur « *Bien choisir sa monture pour se faire plaisir longtemps* » ou deux pages de *Valeurs actuelles* titrées « *Journée du cheval : Tous en selle !* » sans compter une couverture accrue de la presse régionale. ■

PRENEZ DATE

La Journée du Cheval 2012 aura lieu le dimanche 23 septembre. Elle ne sera pas en concurrence avec la Journée du Patrimoine qui est programmée une semaine plus tôt. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Sécurité : Formez votre personnel

Profitez de l'hiver pour proposer à vos salariés une formation à la sécurité. Le point sur la réglementation.

PRÉVENTION

La formation à la sécurité constitue un élément majeur de la prévention des risques professionnels sur le lieu de travail. Cette formation répond à l'obligation générale de l'employeur qui est de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés. Elle doit être dispensée à l'embauche et chaque fois que l'employeur l'estime nécessaire.

BÉNÉFICIAIRES

La formation à la sécurité visée à l'article L.4141-2 du Code du travail concerne :

- les salariés nouvellement embauchés,
- ceux qui changent de poste ou de technique,
- ceux qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'au moins 21 jours, sur la demande du médecin du travail,
- les salariés temporaires ou sous contrat à durée déterminée.

Cette formation peut être utilement dispensée à l'ensemble de vos salariés.



CONTENU

La formation a pour objet d'enseigner aux salariés les précautions à prendre pour assurer leur propre sécurité et, le cas échéant, celle des autres personnes travaillant dans l'établissement.

Elle porte sur :

- Les conditions de circulation dans le club : par exemple montrer aux salariés les issues de secours et les instructions d'évacuation,
- Les conditions d'exécution du travail : emploi des machines, travaux d'entretien des matériels...
- La conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre lorsqu'une personne est victime d'un accident sur



le lieu de travail. Cette formation doit être dispensée dans le mois qui suit l'affectation du salarié à son emploi.

L'employeur a également une obligation d'information des employés sur les risques pour leur santé et leur sécurité qui porte sur les modalités d'accès au registre d'évaluation des risques et les mesures de prévention qui y sont liées, sur le rôle du service de santé au travail, sur les dispositions du règlement intérieur ainsi que sur les consignes de sécurité incendie (par exemple connaître le point de rassemblement et les règles d'évacuation) et les personnes chargées du matériel d'extinction et de secours.

Vous trouverez un modèle de registre d'évaluation des risques sur l'espace Ressources et Qualité de www.ffe.com, rubrique Social / gérer l'emploi.

Le contenu de la formation dépend bien sûr de la taille de l'établissement, de la nature de son activité, du caractère des risques qui y sont constatés et du type d'emploi occupé par les salariés concernés.

MISE EN ŒUVRE

Le médecin du travail doit être associé à l'élaboration des actions de formation, notamment dans le cas des salariés revenant d'arrêt de travail. Le temps passé à ces formations est considéré comme temps de travail et elles s'effectuent pendant l'horaire normal de travail. Attention : les actions de formation relevant de l'information obligatoire des entreprises sur les risques encourus par les salariés et les moyens de se protéger sont en principe à la charge de l'employeur et ne peuvent pas être imputées sur la participation des employeurs à la formation professionnelle ou faire l'objet d'une demande de prise en charge par le FAFSEA. ■

Développez l'activité spectacle

Le 5^e Congrès FFE des spectacles équestres vous donnera les clefs pour proposer une activité spectacle régulière à vos cavaliers.



© O.Collombet

ACTIVITÉ SPECTACLE

Proposez à vos cavaliers une nouvelle activité régulière à vos cavaliers avec pour objectif de présenter des spectacles et de développer les rencontres interclubs autour de ce thème. L'activité spectacle permet une approche différente de l'équitation à ceux qui ne sont pas attirés par la compétition, tout en alliant la

formation équestre avec une dimension artistique et culturelle.

FORMATION

L'édition 2012 du congrès FFE des spectacles équestres met l'accent sur la formation avec la présentation du Brevet Fédéral d'Encadrement Spectacles et du Guide FFE des spectacles, autant d'outils

pour développer l'activité spectacles dans votre club.

PONEY PASSION

Les congressistes pourront suivre la dernière répétition des spectacles présentés à Pony Passion, soit depuis les coulisses, soit dans la salle. Ils assisteront aussi à la représentation de Pony Passion, l'après-midi en jugeant à blanc.

REPRÉSENTATIONS

A côté de Pony Passion, ce congrès sera également l'occasion pour tous les participants d'assister au grand Gala des Crinières d'Or, mais également au MISEC, où chaque année les producteurs du

monde entier viennent choisir leurs nouveaux numéros.

S'INSCRIRE

L'inscription comprend :

- L'accès au Forum et la participation aux ateliers,
- L'entrée au Salon Cheval Passion, les 18, 19 & 20 janvier,
- L'entrée aux Crinières d'Or le jeudi soir 19 janvier,
- 2 déjeuners au restaurant du parc,
- L'accès au MISEC.

TARIFS

- Adhérent FFE : 53 €
 - Non adhérent : 83 €
- La FFE prend en charge 30 € pour chacun des dirigeants et enseignants des clubs adhérents.

A prévoir votre hébergement. Liste d'hôtels disponibles sur demande à l'Office de Tourisme d'Avignon. Tel 04 32 74 32 74.

Mel : information@ot-avignon.fr

Programme

18 JANVIER

- 9 h 30** Accueil,
- 10 h** Répétitions de Pony Passion, Suivi depuis les coulisses ou la salle
- 12 h** Constitution des groupes pour le jugement à blanc. Distribution des grilles de notation et présentation des critères de jugement.
- 12 h 30** Repas
- 13 h 30** Spectacle Pony Passion.
- 16 h 30** Rencontre et débriefing avec des enseignants qui ont présenté un spectacle
- 17 h** Quartier libre

19 JANVIER

- 9 h 30** Accueil,
- 10 h** Réunion plénière centrée sur les actions de formation spectacles de la FFE
 - Bilan des précédents forums et rappel de l'inscription du spectacle dans la stratégie de développement de l'équitation
 - Présentation des experts fédéraux
 - Présentation du Brevet Fédéral d'Encadrement Spectacles, avec focus sur la VAE
 - Débat avec la salle
 - Présentation du film de 13 mns co-produit avec Equidia
 - Présentation du Guide des Spectacles Equestres
 - Débat avec la salle centré sur les formations et les ressources en région.

12 h 30 Déjeuner

14 h 30 ateliers spécialisés de 30 mns

16 h Suivi du travail de Frédéric Pignon avec les élèves de la Cité du Cheval, et rencontre avec les artistes retenus par Maurice et Fabien Galle

19 h Repas libre

20 h Crinières d'Or

20 JANVIER

- 9 h 30** Accueil
- 10 h** MISEC
- 12 h** Apéritif, débriefing du Congrès,
- 12 h 30** Repas libre. Fin du congrès.
- 14 h** Animations optionnelles par des artistes en démonstration

RÉSERVATION

Renvoyer avant le 6 janvier 2012 le bulletin d'inscription à FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte accompagné d'une autorisation de prélèvement de 53 € par personne sur le compte club ou d'un chèque de 83 € à l'ordre de la FFE. Fax 02 54 94 46 77. Mel : developpement@ffe.com

Renforcer les pratiques en milieu scolaire

Le Ministère de l'Éducation Nationale, l'UNSS, l'USEP et la FFE ont signé, le 21 septembre, une convention visant à renforcer la pratique de l'équitation en tant que sport scolaire. Gros plan et présentation des fédérations sportives scolaires.

CONVENTION

Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Équitation, Laurent Petrynka, directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire et Jean-Michel Sautreau, président de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré ont signé conjointement, le mercredi 21 septembre, une convention destinée à renforcer les pratiques diverses de l'équitation en milieu scolaire.

Un des enjeux principaux de cette nouvelle convention est l'augmentation du nombre d'établissements scolaires proposant l'équitation en option EPS au baccalauréat. Elle permettra notamment de faciliter les contacts au niveau de chaque académie avec les rectorats.

Cette convention est signée pour une durée de 4 ans, à l'issue desquels un bilan global sera effectué afin d'étudier les termes du renouvellement de ladite convention.

OBJET

Les signataires s'engagent à :

- favoriser la pratique de l'équitation dans le cadre obliga-



Serge Lecomte et Luc Chatel

©FFEA.S.

toire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée,

- favoriser l'organisation et la participation des élèves aux rencontres sportives et aux compétitions organisées par l'USEP et l'UNSS,
- favoriser la pratique de l'équitation dans le cadre optionnel de l'EPS au collège et au lycée,
- favoriser et accompagner l'organisation d'activités d'équitation dans le cadre de l'accompagnement éducatif et du dispositif Ecole ouverte, notamment dans le cadre de dispositifs nouveaux ou expérimentaux tels que cours le matin, sport l'après-midi,
- favoriser l'accès aux installations sportives permettant la pratique de l'équitation en concertation avec les collectivités territoriales.

La FFE se tient à votre disposition pour vous apporter toutes aides dans le montage de votre projet d'équitation scolaire et universitaire.

USEP

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, USEP, fédération du sport scolaire éducatif intervient au sein des écoles primaires en proposant des activités sportives diversifiées. La pratique de l'équitation avec l'USEP vise avant tout l'éducation de l'enfant au travers les vertus de notre discipline sportive.

UNSS

L'Union Nationale du Sport Scolaire, UNSS, est une fédération multisports ouverte à

tous les collégiens et lycéens scolarisés. Elle a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives et l'apprentissage de la vie associative par les élèves. La compétition en UNSS s'organise sous la forme de rencontres départementales et académiques. Les meilleures équipes se retrouvent au cours d'un championnat de France équitation UNSS les années impaires. Ces compétitions se courent par équipes de 4 cavaliers sur les disciplines de l'Equifun et du Pony-Games. La responsabilisation des jeunes est également mise en avant avec les formations Jeunes Officiels qui permettent d'arbitrer les compétitions UNSS.

FFSU

Les championnats d'académies et les championnats de France permettent aux étudiants de concourir dans un schéma sportif original : les chevaux sont fournis par l'organisateur, tirés au sort et montés au pied levé. Ce circuit conduit jusqu'aux Championnats du monde Universitaires dont la prochaine édition aura lieu en Allemagne à Aix la Chapelle en 2012. ■

Martin Denisot

JLB

ROSE

Matériel équestre

Réservez dès maintenant vos obstacles d'occasions pour Lamotte -Beuvron*

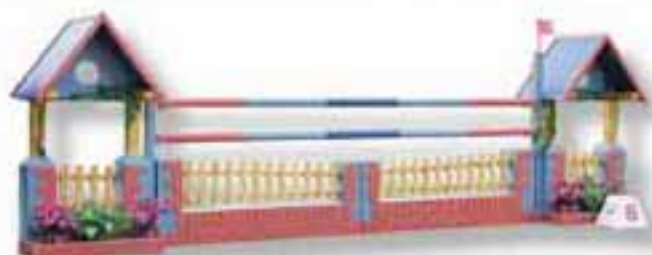
* Dans la limite des stocks disponibles

Barres

Chandeliers

Fiches

Obstacles prestiges...



Formule 8 Obstacles peints comprenant :

- 16 chandeliers croisés
- 8 chandeliers pour oxer
- 30 barres de 3m50
- 2 échelles
- 2 palanques
- 60 fiches
- 8 fiches de sécurité

2650 € ht *
3169,40 € ttc

Formule 12 Obstacles peints comprenant :

- 24 chandeliers croisés
- 12 chandeliers pour oxer
- 72 barres de 3m50
- 2 échelles
- 4 palanques
- 4 soubassements
- 4 barrières de pieds
- 108 fiches
- 12 fiches de sécurité

5436 € ht *
6501,45 € ttc

* Prix départ

JLB

1 rue de l'Église 60310 Amy Tél. 03 22 87 39 11 Fax 03 22 87 39 33

www.jlb-horse.com

E-mail : commercial@jlb.fr

Temps forts 2011

Spécial professionnels

JOURNÉE DES ENSEIGNANTS

Le mardi 6 décembre est la journée des enseignants au Salon avec deux épreuves de l'Indoor de France qui leur sont consacrées : CSO Enseignants Amateur 2 CWD et Dressage Enseignants Amateur 2 Grand Prix Magazine. A ne pas manquer à 13 h, les Clinics FFE, une occasion de découvrir des disciplines fédérales : amazone, showmanship, et attelage



PASS PRO

Profitez du Pass Pro réservé aux dirigeants des clubs adhérents FFE. Le Pass Pro vous offre un accès gratuit

au Salon pour une journée ainsi que des réductions sur les stands d'Equip'Horse et de Forestier. Le Pass Pro est disponible sur www.ffe.com. Identifiez-vous avec votre numéro de licence dirigeant et votre code SIF puis imprimez votre E-Badge.

Nouveautés 2011

MASTER INTERNATIONAL DE VOLTIGE

Le Master devient une étape de Coupe du Monde pour les épreuves indivi-

duelles 9 et 10 déc. Hall 5b, carrière internationale

PARIS'CUP DE REINING

CRI 3* 3 et 4 déc. Hall 5a, Carrière Sports, Nature et Western

ESPACE CONSEILS PRATIQUES

L'Espace Conseils Pratiques proposera des conférences liées à la vie pratique du cavalier selon trois axes : disciplines, vie pratique du cavalier et de son cheval et Produits-innovations. ■

CLUBS HIPPIQUES
Vous recherchez des lots pour vos manifestations, concours, fêtes de club...
Cheval
LE PREMIER MAGAZINE ÉQUESTRE D'EUROPE
magazine
peut vous aider
N'hésitez pas à contacter notre service diffusion :
T. 01 34 86 29 06
diffusion@chevalmag.com

ET TOUJOURS...

La Nuit du Cheval

Du 9 au 11 décembre, la Nuit du Cheval met les pleins feux sur les chevaux cascadeurs, grâce à un spectacle mis en scène par Mario Luraschi.

Equirencontres

Organisées en partenariat avec l'AVEF et Merial, les Equirencontres ont pour objectif de donner une meilleure information sur les règles élémentaires pour maintenir son cheval en bonne santé et com-

prendre la santé équine. 10 déc à 13h30 - Hall 5a, Espace Agora

Journée des Enfants

Organisée en partenariat avec le CREIF et le Journal de Mickey, le mercredi 7 décembre, la Journée des Enfants est l'occasion pour les cavaliers en herbe de découvrir de nouvelles disciplines.



Plus d'informations sur
www.salon-cheval.com

SALON DU CHEVAL DE PARIS



DU 3 AU 11
DECEMBRE 2011
PARIS NORD VILLEPINTE



Photos : Shutterstock images - Pierre Grad - atelierlamachine.com



JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5*
2-3-4 décembre



SPECTACLE
EQUESTRE
9-10-11 décembre

www.salon-cheval.com

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours agricoles



Billets en vente : **0892 707 307** (0,34€ TTC/min)
www.salon-cheval.com et points de vente habituels

Les concours grâce au photovoltaïque

Dirigée par Sébastien Couturier, l'Ecurie de la Vayrie a la particularité d'avoir une immense carrière couverte financée par une société qui en exploite le toit muni de panneaux photovoltaïques. Un atout pour l'organisation de compétitions dans ce club axé concours.

Facilement accessible par la 4 voies Rennes-Angers ou par bus, l'Ecurie de la Vayrie dispose depuis mai dernier d'un hall équestre de 120 m sur 70 m dont le toit est recouvert de 8500 m² de panneaux photovoltaïques d'un seul tenant. Ce système produit 1 MWh d'électricité, soit l'alimentation de 100 foyers.

HALL ÉQUESTRE

Ce bâtiment unique en France est né d'une collaboration avec le Groupe Legendre dont la filiale Armor Green construit des structures photovoltaïques « Jean-Paul Legendre, président du Groupe du même nom, qui est mon voisin, m'a proposé l'année dernière de me mettre à disposition une structure dont sa société exploiterait le toit et mon club le sol, » explique Sébastien Couturier, dirigeant de l'Ecurie de la Vayrie. Le hangar et le terrain sur lequel il a été érigé appartiennent au groupe Legendre qui en exploite le toit et en a financé la construction qui a coûté 4 500 000 euros, « Nous avons conclu une sorte de bail emphytéotique prévoyant qu'au bout de 29 ans, le bâtiment et le terrain appartiendra au club. A ce moment, nous verrons si un



Une participation massive au Generali Open de France

© Studio Mandra

nouveau contrat est conclu entre les 2 parties pour l'exploitation du toit». En attendant, le club paie un loyer mensuel qui est couvert par les recettes des concours qu'il organise. « Le fait de bénéficier d'un espace couvert aussi vaste dont le sol est en sable de Fontainebleau nous permet d'organiser des concours dans des conditions optimales avec la possibilité de prévoir deux pistes en simultanée ainsi qu'un espace pour le public, les exposants et 40 boxes démontables. », se réjouit Sébastien. Pour la saison 2012, l'Ecurie de la Vayrie organise un concours tous les 15 jours d'octobre à mars principalement en saut d'obstacles et hunter, disciplines de prédilec-

tion du club : « Le hall équestre donne la possibilité aux cavaliers de la région de sortir en concours l'hiver, donc de travailler leur chevaux de façon optimale ».

ATOUT CLUB

En dehors des concours, le bâtiment permet d'accueillir 4 reprises en même temps, l'équipe du club étant composée de Sébastien et de sa compagne Carole Rouxel, BE 1, ainsi que de 2 enseignantes. Ce qui est un atout indéniable pour la Vayrie car les cavaliers ont la certitude de monter toute l'année à l'abri en cas d'intempéries. Ces atouts font que la partie du bâtiment exploitée

par le club sera amortie au bout de 7 ans.

En plus du toit producteur d'énergie, ce hall équestre s'inscrit dans une logique de développement durable : il est équipé d'ampoules basse-consommation ainsi que d'un bassin de rétention des eaux de pluie d'un volume de 200 mètres cubes. Cette eau est utilisée pour arroser les carrières.

SPÉCIALITÉ COMPÉTITION

Une telle infrastructure permet à l'Ecurie de la Vayrie de s'affirmer dans sa spécialité : la compétition. Comme le souligne Sébastien, « Nous sommes une école d'équitation ayant pour objectif la préparation à la compétition ». Les chiffres sont éloquentes : le club avait en 2011, 208 licences compétition sur 370 licences pratiquant. Il a été aussi le 1er club de France par le nombre de podiums au Generali Open de France Club, 6 cavaliers étant ayant accédé au podium. Les 40 cavaliers engagés au Generali Open de France placent la Vayrie au 2ème rang par le nombre d'engagés derrière le Haras de Jardy.

22 CHEVAUX EN CONCOURS

Ce succès national est le fruit d'une préparation raisonnée pendant la saison : « J'emmène des cavaliers en concours tous les dimanches, soit ici, soit à l'extérieur, précise Sébastien. Lorsque les concours sont organisés au club, j'engage 120 cavaliers. A l'extérieur, j'emmène 22 chevaux car nous disposons de 2 camions de 11 places chacun, ce qui permet 60 à 70 engagements à chaque fois. »

Le dirigeant de la Vayrie mise aussi sur une cavalerie de qualité. Issus des meilleurs pères performers comme par exemple l'Arc de Triomphe ou Jalisco B pour les chevaux et Panama du Cassou pour les poneys, la plupart des équidés du club sont des chevaux d'instruction d'un bon niveau. Ces chevaux sont soit issus de l'élevage maison (3 poulinières Selle Français) soit achetés chez les éleveurs



Le toit du hall équestre alimente 100 foyers en électricité

© Photo Avian Vayrie

normands. Sébastien met ici à profit son expérience de marchand, activité qu'il a exercée avant d'ouvrir son club. Les meilleurs chevaux et poneys de concours sont proposés en demi-pension aux cavaliers.

La Vayrie accueille très peu de propriétaires, 5 seulement, qui étaient déjà des cavaliers inscrits au club.

La réussite en concours passe aussi par la fixation d'un objectif précis et adapté au niveau des cavaliers. Ceux qui débutent la compétition visent le classement au championnat départemental. L'année suivante, ils vont jusqu'au championnat régional. Au bout de 2 saisons et plus, ils ambitionnent un classement au Generali Open de France Club.

COMPLÉMENTARITÉ

L'orientation compétition fait que de nombreux des cavaliers s'inscrivent à la Vayrie pour pratiquer la compétition de façon soutenue. Les débutants sont principalement des enfants à poney, le club les accueillant à partir de 6 ans. « Cette année, nous n'avons pas prévu de cours débutants pour les adolescents et seulement 2 cours de ce niveau pour les adultes, dont un le lundi matin », explique Sébastien qui ajoute « Comme il y a beaucoup

de clubs aux alentours de Rennes, le fait de s'orienter vers la complémentarité permet une complémentarité entre clubs, tout en vivant en bonne intelligence. » ■

Frédérique Monnier

ECURIE DE LA VAYRIE

Entreprise en nom personnel

CLAG

Dirigeant : Sébastien Couturier BPJEPS

3 monitrices : Carole Rouxel, BE, Lucie Château et Justine Fouchard, BP JEPS

370 licences pratiquant en 2011

208 licences compétition en 2011

130 diplômes passés en 2011

Label Ecole Française d'Équitation Cheval Club de France et Poney Club de France

Cavalerie : 88 chevaux et poneys.

40 box et 6 stabulations vidés tous les 15 jours par un prestataire extérieur

Carrière couverte de 120 m sur 70 m

3 carrières : 80 m x 60 m, 80 m x 65 m et 70 x 20 m

Un parcours de cross

15 hectares de prairies

Points forts : Le hall équestre permettant d'accueillir simultanément 5 reprises ou 2 pistes de saut d'obstacles ou hunter. 1er club par le nombre de podiums et 2e club par le nombre d'engagés au Generali Open de France Club 2011.

SÉBASTIEN COUTURIER

Marchand de chevaux, Sébastien Couturier ouvre son club en 1994. En effet, la mairie de Bourgarré acceptait de lui vendre la ferme qu'il louait, à condition qu'il y installe un poney-club pour les enfants de la commune. Il continue son activité de commerce jusqu'en 2002, année où il se consacre uniquement à la gestion de son club. En 2007, il obtient son BPJEPS. Sébastien Couturier est aussi président du CDE d'Ille et Vilaine.

Confiance, respect et autonomie

Fondatrice en 1977 du CH de la Forêt de Moulière près de Poitiers qu'elle dirige aujourd'hui avec ses 3 fils, Josette Rabouan met à poney avec succès depuis 20 ans de jeunes enfants à partir de 12 mois. Présentation à l'occasion de la sortie de son dernier livre.

CAPACITÉS

Ala question pourquoi mettre des enfants si jeunes à poney, Josette Rabouan répond « *L'enfant a d'immenses capacités d'apprentissage avant 5 ans, qui se développent s'il pratique une activité physique dans un climat de confiance. Le but n'est pas de faire un cavalier émérite mais un enfant qui apprend dans la joie.* »

SÉANCES

Ouvertes aux enfants à partir d'un an jusqu'à 4-5 ans, les séances accueillant jusqu'à 18 bébés-cavaliers sont encadrées par Madame Rabouan et 2 monitrices. Les séances obéissent à un plan précis, toujours le même : « *Ce rituel correspond aux besoins des petits. A cet âge, les enfants ont besoin de répétition, agrémentée d'un peu de nou-*

veauté. » Avant d'aller voir les poneys, les enfants et leurs parents sont accueillis dans une salle conviviale afin que les enfants fassent connaissance avec l'équipe, les autres enfants...et prennent leurs repères. Ensuite les bébés cavaliers vont panser leur poney avant de marcher à pied à côté de lui dans le manège. « *Le contact à pied avec le poney est important car l'enfant ressent mieux sa force par rapport à l'animal.* »

EN MUSIQUE

Les séances se font toujours en musique car celle-ci « *aide à enlever la peur tout en contribuant à l'éveil de l'enfant.* »

Le choix est fait de manière très précise. « *Au début, au moment où les enfants marchent à côté de leur poney, je choisis des musiques dont le rythme correspond au battement du cœur, comme les musiques africaines, qui aident les enfants à s'ancrer. Ensuite, je mets des musiques classiques notamment du Mozart. Puis des chansons à geste (Jean Petit qui danse...) qui permettent au bébé cavalier de découvrir son corps. Ensuite des musiques de cirque lorsque les enfants se mettent debout sur le poney, font le tour du monde ... A la fin de la séance, le tour d'honneur où les enfants sont applaudis par les*



Pauline, 2 ans, en couverture du livre de Josette Rabouan

©Photo O.Rabouan

parents est accompagné par des musiques très gaies que les enfants connaissent. »

PONEYS

Le choix des poneys est primordial « *Nous prenons des shetlands de petite taille avec une cadence lente. Leur dressage est fait selon une approche éthologique qui passe par l'imprégnation aux objets, à la musique.... Pendant les séances, ils obéissent aux indications que nous leur donnons. Pour ne pas perturber le déroulement, les parents sont invités à ne pas tenir les poneys.* »

PARENTS

Les parents assistent aux reprises pour encourager leurs enfants. « *Pour que les enfants soient en confiance, il est nécessaire que les parents adhèrent au projet. J'établis une relation de confiance avec les parents pour qu'ils établissent une telle relation avec leurs enfants. Au fur et à mesure de l'année, il n'est plus nécessaire que les parents restent mais ils assistent aux séances par plaisir* », précise Josette Rabouan.

LIVRES

Après avoir sorti en 2003 un 1er ouvrage sur son expérience avec les bébés cavaliers, Josette Rabouan fait paraître « *Journal d'un bébé cavalier* » aux éditions Belin.

« *J'ai choisi de faire parler un enfant en m'inspirant de ce que m'ont dit mes anciens bébés cavaliers, car c'était la façon la plus simple et la plus authentique d'expliquer ce que je fais, précise-t-elle. Je souhaite démontrer que l'enfant a besoin de confiance et de beaucoup de respect pour grandir. Et le respect passe par l'apprentissage de l'autonomie.* » Paris gagné car 90 % des bébés cavaliers continuent l'équitation. ■

Frédérique Monnier

STAGE ENSEIGNANTS À LAMOTTE

Les 23 et 24 janvier 2012, Josette Rabouan animera au Parc équestre un stage à l'attention des enseignants sur le thème des bébés cavaliers. Attention, places limitées !

Renseignements : FFE
Formation T 02 54 94 46 52
formation@ffe.com

www.theault.com



LA PASSION PARTAGÉE

**Nouveau combiné THEAULT,
véritable concentré de plaisir.**



Contact : Elodie Brillant / 06 08 91 02 71
Contact international : Vanessa Gau / 0033 677 981 052
THEAULT – BP 306 – 50303 AVRANCHES
Tél. 0033 2 33 89 22 22 – infos@theault.fr

Diplômes pour cavaliers d'extérieur

Si vous êtes enseignant, accompagnateur ou guide de tourisme équestre, vous pouvez former vos cavaliers aux Brevets de Randonneur ou aux Galops de Pleine Nature et les valider.

Diplômes de pratiquants

Parmi les différents diplômes de pratiquants proposés par la Fédération Française d'Équitation, plusieurs s'adressent spécifiquement aux cavaliers d'extérieur, jalonnant l'apprentissage aux différentes techniques d'équitation d'extérieur tout en approfondissant leurs connaissances de l'environnement et du cheval.

LES GALOPS DE PLEINE NATURE

les Galops de Pleine Nature permettent d'ajouter à l'évaluation des compétences de cavalier – s'équilibrer, avancer, tourner – l'évaluation de connaissances sur l'environnement et la topographie/orientation.

Se déclinant du Galop 1 au Galop 7 ils valident la capacité d'un cavalier à vérifier le bon état général de sa monture,



Brevets et Galops pour mieux apprécier l'équitation de pleine nature

à la préparer avec un harnachement adapté, à se déplacer aux trois allures en terrain varié mais aussi à reconnaître les plantes environnantes et savoir se repérer sur une carte pour partir en extérieur en toute sécurité.

Les Galops de Pleine Nature se composent d'une partie pratique, à cheval et à pied, sous forme de PTV avec un éventail de difficultés naturelles ou non et d'une partie théorique, connaissances générales et soins, topographie, environnement. Ils permettent un apprentissage progressif de l'équitation d'extérieur, tout en sensibilisant à l'éco-citoyenneté par un apprentissage du respect de la nature et des espaces traversés à cheval.

Les Galops sont aussi un sésame pour accéder aux compétitions de TREC ou d'endurance.

Les sessions d'examens, organisées par un centre équestre adhérent de la FFE, doivent être enregistrées sur FFE Club SIF dans les 8 jours suivant l'examen par un titulaire

d'un code examinateur. Les diplômes sont envoyés directement au club organisateur.

LES BREVETS DE RANDONNEUR

Ces examens déclinés sur trois niveaux, adaptés aux enfants comme aux adultes, permettent de valider des connaissances et savoir-faire propres à la pratique de la randonnée équestre : connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, notions en maréchalerie et secourisme équin, conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Le programme comprend trois parties : connaissances du cheval, connaissances de l'environnement et de la pratique en extérieur, équitation.

Chaque Brevet indique le niveau d'autonomie du cavalier randonneur : le Brevet de Randonneur de Bronze détermine la capacité du cavalier à participer à des activités encadrées, promenades, sorties, petites

randonnées. Le Brevet de Randonneur d'Argent sanctionne la capacité à participer à des randonnées en terrain varié et l'autonomie du cavalier dans le groupe, tant en utilisation du cheval que dans son entretien quotidien. Le Brevet de Randonneur d'Or évalue les connaissances suffisantes pour voyager à cheval dans le respect de sa monture et en toute sécurité.

Pour se présenter Brevets, le cavalier doit être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et avoir participé au préalable à un certain nombre de journées de randonnées, validées sur son carnet électronique.

La validation des Brevets, par le biais d'un code examinateur, est similaire à celle des Galops.

PASSERELLES

Des passerelles existent entre les Galops et les Brevets de Randonneur : par exemple, un cavalier ayant validé 4 journées de randonnées sur son carnet électronique et disposant du Galop 2 de Pleine Nature valide automatiquement son Brevet de Randonneur de Bronze, et réciproquement.

Le carnet de randonnée électronique

Simple d'utilisation, le carnet de randonnée sur www.ffe.com

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les règlements et programmes détaillés sur www.ffe.com rubrique Formations Equestres/ Diplômes de cavalier de la FFE.

Renseignements :
FFE Formation
T 02 54 94 46 52
formation@ffe.com

permet de valider les jours de randonnée effectués.

POURQUOI VALIDER LES JOURS DE RANDONNÉE ?

Pour les centres de tourisme équestre qui souhaitent devenir centre agréé pour la formation ATE, des équivalents licences et engagements en compétition ont été mis en place, en fonction du nombre de journées de randonnée organisées.

QUI PEUT VALIDER LES CARNETS DE RANDONNÉES ?

Tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant - disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet. Pour obtenir un code examinateur, le formulaire de demande est disponible sur www.ffe.com, Rubrique Enseignant.

COMMENT LES VALIDER ?

Le principe est le même que pour la saisie des Galops. S'identifier, FFE Club SIF, avec votre n° de licence en identifiant et votre code examinateur en mot de passe. Vous avez alors accès à la saisie des carnets de randonnée dans l'espace Mon SIF.

Renseignez le n° du club organisateur, les dates de la randonnée, son nom, le lieu ; vous pouvez également mettre un descriptif de votre randonnée. Pensez à vous munir des numéros de licence des cavaliers y ayant participé.

Une fois la randonnée validée, aucune modification n'est possible (rajouter un participant par exemple). ■

Stages Enseignants 2012 au Parc

La FFE organise cet hiver des stages de formation professionnelle continue pour les enseignants et les animateurs au Parc Équestre Fédéral. Au programme: intervenants reconnus, acquisition et actualisation de compétences d'enseignants et d'animateurs, échanges entre professionnels.

BONNE HUMEUR ET ENVIE D'APPRENDRE

Ces formations destinées aux enseignants et animateurs diplômés ont pour but d'actualiser des compétences professionnelles et d'en acquérir de nouvelles.

Les stages permettent de diversifier et d'enrichir son enseignement et ses activités.

Ils ont pour objectif de :

- développer de nouvelles compétences,
- diversifier ou approfondir ses connaissances pédagogiques,
- perfectionner ses compétences techniques.

FORMATIONS FINANCÉES, BUDGET ALLÉGÉ

Des prises en charge totales ou partielles des frais de formation sont possibles par les fonds VIVEA (exploitants agricoles) et FAFSEA (salariés cotisants MSA).

Le fonds VIVEA finance directement l'action de formation de la FFE. Les exploitants à jour de leurs contributions obligatoires de formation VIVEA, par leurs cotisations MSA, n'ont aucun frais à avancer. Sont concernés les actifs non salariés, les conjoints collaborateurs, les aides familiaux et les



Véronique Martin

© F. Monnier

personnes engagées dans une création ou une reprise d'activités.

Un financement est possible pour les salariés éligibles des entreprises agricoles à jour de leurs contributions obligatoires de formation FAFSEA. Les démarches doivent être effectuées par l'entreprise, qui doit contacter sa délégation régionale FAFSEA avant la formation pour s'assurer d'une prise en charge (financement possible notamment par l'accompagnement de l'effort de formation, le Droit Individuel à la Formation...) L'entreprise avance les frais de formation du stagiaire. Une fois la formation effectuée, l'entreprise envoie le dossier de demande de remboursement au FAFSEA accompagné des pièces fournies par la FFE. ■

Les stages

23 - 24 JANVIER

Equitation pour les tout petits, Josette Rabouan, fondatrice du PC de la Forêt de Moulière (86)

6 - 7 FÉVRIER

Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement, Véronique Martin, experte fédérale et BEES 2

9 - 10 FÉVRIER

Préparation mentale - module initiation, Annick Barthalais, experte fédérale

26 - 27 MARS

Préparation mentale - module perfectionnement, Jonathan Rougier, expert fédéral

EN SAVOIR PLUS

Bulletin d'inscription et plaquettes d'information téléchargeables sur le site www.ffe.com dans la rubrique Vous êtes enseignant.

Les renseignements nécessaires pour chaque stage sont spécifiés sur les plaquettes correspondantes.

Places limitées - Inscrivez-vous rapidement !

Renseignements :
FFE Formation
- T 02 54 94 46 52 -
formation@ffe.com

Acquérir, former, **concourir**

La FFE met en place au Generali Open de France des épreuves réservées aux jeunes poneys et chevaux en saut d'obstacles. Dans le même temps, l'ANSF met au point un programme de commercialisation pour les jeunes chevaux et poneys achetés par ou dans les centres équestres. Gros plan sur les deux initiatives.

INITIATIVE FFE

La FFE propose au Generali Open de France un championnat pour les poneys et chevaux dans leur première année de concours. Ces épreuves sont ouvertes à toutes les races de poneys et chevaux. Voir le règlement du Generali Open de France page 35.

INITIATIVE ANSF

Dans le sillage des rapprochements précédemment mis en place, notamment dans les régions Centre, Poitou-Charentes ou Champagne Ardenne, l'Association Nationale du Selle Français initie un programme de commercialisation de chevaux issus directement de l'élevage vers les centres équestres.

CAVALIERS :

On constate que cette production peut répondre aux attentes d'une certaine catégorie de cavaliers des centres équestres, désireuse d'acquérir un jeune cheval, qu'elle ne pourrait pas forcément s'offrir



Des épreuves seront réservées aux jeunes poneys et chevaux lors du Generali Open de France 2012

©Mairaud

plus tard, après deux à trois années de valorisation chez un cavalier professionnel.

C'est aussi, pour les centres équestres, le moyen de se différencier en proposant un nouvel objectif à leurs cavaliers : acquérir un jeune cheval ou un jeune poney et l'accompagner dans sa formation.

CHEVAUX :

Le programme s'adressera aux chevaux ou poneys de 3 ans prenant 4 ans - ou de 4 ans et 5 ans qui auraient été jusque là peu sortis - nés en France et appartenant à un stud-book français reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Le cheval devra avoir été vu en concours modèles et allures au préalable pour pouvoir s'inscrire à la vente. Un autre critère important sera celui du prix : ne pourront participer au programme que les chevaux dont le prix de vente

se trouve dans la fourchette de 3000 - 8000 €.

De son côté, l'éleveur devra être adhérent à l'Association Régionale, son Association Nationale de race, et être cotisant MSA, au minimum solidaire.

RASSEMBLEMENT :

Le projet est lancé en test sur 3 régions pilotes: Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, auxquels s'associent les éleveurs de la région Auvergne. Un premier rassemblement est organisé les 26, 27 et 28 novembre, au Parc du Cheval de Chazey sur Ain.

La journée du samedi 26 sera consacrée à l'expertise des chevaux et poneys par des experts GHN et des juges ANSF, afin de s'assurer qu'ils correspondent bien aux critères attendus par les centres équestres et leurs cavaliers.

Le dimanche 27 et le lundi 28 seront consacrés à la mise en marché proprement dite.

TRANSACTIONS :

A l'issue de ces journées, deux types de vente pourront se faire, qui seront consignées par des contrats de vente écrits :

- le centre équestre achète 100% de l'équidé,
- le centre équestre fait acheter un cheval à l'un de ses cavaliers.

Dans les deux cas, une commission stipulée au contrat, d'un montant de 10 % sur le prix de vente sera versée au centre équestre par le vendeur.

Il y aura également sur place la possibilité de trouver un financement adapté en vue de l'achat ainsi que d'assurer le cheval.

Un juriste du GHN sera présent, ainsi qu'un vétérinaire qui pourra faire passer des visites cliniques et des radiographies sur place.

FORMATION ET COMPÉTITION :

Les chevaux inscrits au programme pourront bénéficier de deux journées de formation avec des experts en jeunes chevaux, afin d'accompagner leurs cavaliers dans leur travail avec leur nouvelle monture. Ils pourront évidemment profiter de la mise en place des épreuves FFE destinées aux chevaux et poneys dans leur première année de concours. ■

CONTACT ANSF

Pour toute information, contactez :

ANSF : Sophie Dubrulle
T 06 58 77 27 68
ou Julie-Anne Garrec
T 06 58 56 90 85



EN BOUTIQUE À LA FFE

BON DE COMMANDE

	PROX	NO LOTS	TOTAL
COLIS BIENVENUE AU CLUB - 1 kakémono 1,80m x 0,65m - 1 agenda - 1 affiche Chevaux, poneys, Momo Santé - 50 dépliants Bienvenue au club - 50 dépliants Comprendre le cheval - 50 dépliants Guide du cavalier - 3 présentoirs - 50 affiches avec réserve Journée du Cheval - 50 affiches avec réserve Bienvenue au club - 100 baptêmes	50 €		
KAKÉMONO - 1 exemplaire Le lot de 12	20 € 150 €		
AGENDA - 1 exemplaire Le lot de 12	15 € 150 €		
KIT «ÉCOLE TROP TOP», LE KIT - 1 dossier FFE Club Ecole, - 1 dossier FFE Club Lycée Collège, - 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, - 6 dossiers la classe au Poney-Club, - 30 cahiers Poney Soleil, - 30 cartes postales, - 30 baptêmes - 30 affichettes - 60 autocollants	50 €		
INSIGNES GALOP Le lot de 10 (préciser n°) :	25 €		
DIPLÔME PONEY D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE Le lot de 100	80 €		
DIPLÔME DE RÉUSSITE ÉQUESTRE Le lot de 50	10 €		
TOTAL TTC (TVA 20% INCLUS)			



NOM, PRÉNOM : _____

CLUB : _____

ADRESSE : _____

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre de la FFE.

Par débit de mon compte bancaire

n°

Date : ____ / ____ / 201__

Signature : _____

Identifier les lieux d'étape

Vous hébergez des chevaux à l'étape pour au moins une nuit ? Demandez le nouveau label qualité Cheval Etape mis en place à l'initiative du CNTE.

OBJECTIFS

Visant à mettre en avant les professionnels proposant l'accueil de chevaux à l'étape, ce label est accessible aux établissements adhérents de la FFE qui proposent ce service quel que soit le motif de étape: randonnée, compétition, transport...

Le label Cheval Etape doit permettre :

Aux cavaliers de passage de se repérer parmi l'offre de prestations liées à l'accueil des équidés à l'étape.

Aux professionnels de l'hébergement d'équidés, d'afficher leur sérieux et leur compétence en matérialisant leur engagement dans la démarche qualité des établissements labellisés Cheval Etape.

CAHIER DES CHARGES

Pour obtenir le label, les établissements devront répondre à un cahier des charges s'appuyant sur des critères variés permettant de qualifier une prestation de qualité :

- **Accessibilité et accueil:** signa-



létique, fléchage interne, parking, point accueil. L'établissement doit être clairement identifiable et le point accueil doit être organisé.

- **Hébergement des chevaux :**

qu'il soit intérieur ou extérieur, l'hébergement proposé doit être adapté, sécurisé et propre. Il devra être équipé d'un point d'eau.

- **Aire de soin / de prépara-**

tion: un espace doit être aménagé et réservé afin que les cavaliers puissent préparer les équidés à l'arrivée et au départ ; un local aménagé permettra aux cavaliers d'entreposer leur matériel de sellerie, de transport...

- **Services associés :** matériel de maréchalerie à disposition, informations sur les activités proposées à proximité, cartes des itinéraires consultables sur place...

- **Entretien et propreté** générale du site contribuent à la qualité de l'accueil.

- **Alimentation :** afin de faciliter l'intendance, l'hébergeur devra mettre du foin à disposition des équidés faisant étape chez lui.

Le label Cheval Etape répond à l'évolution des attentes des clientèles des établissements équestres, en particulier quant à l'accueil et l'hébergement des équidés pour une courte durée.

ASPIRATIONS DES CAVALIERS DE PASSAGE

Bien-être et sécurité de son cheval

Agrément du cavalier

Services adaptés

Sécurité

Accès facile à l'information, accueil

OFFRE

Aménagements et installations pour les équidés, alimentation

Aménagements et fonctionnalité des espaces de rangement, mise à disposition de matériel spécifique

Accueil de chevaux à la nuitée, informations touristiques

Respect des obligations légales Installations sécurisées

Accueil, convivialité, diffusion de supports de communication

Pour chaque établissement, la capacité d'accueil ainsi que la nature de l'hébergement - boxe, pré - seront précisées. Des tarifs à la nuitée seront proposés.

Afin que la prestation soit complète, il est important que le cavalier puisse bénéficier lui aussi d'une solution d'hébergement. L'établissement équestre devra donc pouvoir orienter vers un point d'hébergement et de restauration. Ce dernier devra être distant d'au maximum 500 m de la structure accueillant les chevaux, distance portée à 3 km si le transport est organisé. ■

EN SAVOIR PLUS

Renseignements
FFE Qualité
T 02 54 94 46 14
ou sur <http://www.ffe.com/club/Labels-Qualite>

A vos équipes !



Le Generali Open de France aura lieu du 7 au 15 juillet pour la semaine poney et du 21 au 29 juillet pour la semaine clubs. Gros plan sur les nouveautés, tableaux de qualification et conditions de participation.

Seuls les règlements publiés sur www.ffe.com/disciplines ont valeur réglementaire.

EVOLUTIONS

Le Generali Open de France évolue en 2012 afin de favoriser la pluridisciplinarité dans les niveaux d'accès pour une pratique sportive formatrice, ainsi que les épreuves par équipes qui valorisent les qualités de la vie de club dans toutes ses dimensions.

De manière générale, et pour les niveaux d'accès à la compétition, il est prévu moins d'épreuves individuelles, mais :

- des championnats par équipe avec une troisième étape pour les meilleures et des qualifications allégées,
- des championnats pluridisciplinaires,

tout en favorisant la participation des chevaux de club avec des règlements adaptés et, la Finale Aptitude Sport et Loisir pour tous.

GENERALI OPEN DE FRANCE PONEY

Il ne sera pas possible de participer à un championnat individuel et à un championnat équipe dans la même discipline.

En CSO

- Poney 4 uniquement proposé dans un format par équipe :



Le plaisir communicatif des médailles en équipe

deux étapes + une finale pour les dix premières équipes.

- Poney 3 : les mêmes championnats individuels qu'en 2011 ou un championnat par équipe avec deux étapes et une finale pour les dix premières équipes.
- Des épreuves réservées aux jeunes poneys de 4, 5 et 6 ans, dans leur première année de compétition.

En CCE

- 4 championnats individuels par catégorie de poney (hors championnat des As)
- Une nouvelle Coupe Cross: dressage par équipe sans musique + Derbycross + Voltige

Autres disciplines :

- Trois championnats d'Equifun : A2 Poussins, A1 Benjamins, et Poney BC pour Minimes et moins.

GENERALI OPEN DE FRANCE CLUBS

En CSO

- Club 2 et Club 1 : les mêmes championnats individuels qu'en 2011 mais pour les championnats par équipe, deux étapes et une finale pour les dix premières équipes.
- Des épreuves réservées aux jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans, dans leur première année de compétition.

En CCE

- Une Coupe Cross Club 2 : dressage par équipe sans musique + Derbycross + Voltige

En dressage

- La coupe dressage : nouveau championnat par équipe de deux, combinant l'épreuve « Pas de Deux » avec un grand

Prix présenté individuellement.

- Et toujours, une troisième participation autorisée en dressage.

Attention : les championnats des disciplines olympiques du Generali Open de France Club 2012 sont fermés aux chevaux ayant participé à des épreuves Pro dans la même discipline dans les douze mois précédant la clôture des engagements, **et / ou ayant participé à des épreuves Amateur Elite à partir du 1er janvier 2012.**

Bon à savoir : Le Meeting des propriétaires 2012 propose des championnats Club Elite, Club 1 et Club 2, pour les cavaliers LFC Club et propriétaires de leur cheval. ■

DERBY CROSS ET DERBY EVENTING

Le derby cross consiste à enchaîner en terrain varié un parcours d'obstacles, certains étant entièrement mobiles et d'autres naturels avec partie supérieure mobile.

Le derby eventing associe un derby cross avec un test de dressage de même niveau.

Voir règlement concours complet 2012 sur www.ffe.com.

DISCIPLINE	CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS CAVALIER & PONEY	
CSO	Championnat des As Poneys Excellence Championnat des As Poneys	Les N premiers du Classement Permanent Points Tournée des As & Internationaux	
	Ponam D Elite (120 / 125) Ponam D1 (110/115) Ponam C Elite (110/115) Ponam C1 (100/105) Ponam B Elite (100/105) Ponam B1 (90/95) Poney 1 D (100/105) Poney 2 D (90/95) Poney 2 C (90/95) Poney 3 D (80/85) Cadet/Minime/Benjamin Poney 3 C (80/85) Cadet/Minime/Benjamin Poney 3 B (80/85) Minime/Benjamin	12 qualifications CSO dont 4 premiers quarts minimum dans l'indice et/ou indices supérieurs ou 10 qualifications si au moins 2 qualifications en HUNTER dont 3 premiers quarts dans l'indice et/ou indices supérieurs obtenus sur le CSO	
	Poney 3 Equipe (80/85)	12 qualifications CSO	
	Poney 4 D/C/B Equipe (70/75)	12 qualifications CSO	
	Poney 4 CD Jeune Poney (70/75) 4/5/6 ans 1ère Année	6 sans fautes dans l'indice	
	Poney 5 B Jeune Poney (60/65) 4/5/6 ans 1ère Année		
	Ponam E 1 (110/115)	12 qualifications HUNTER ou CSO dont 2 premiers quarts CSO dans l'indice et/ou indices supérieurs	
	Poney A1	10 qualifications cavalier	
	Poney A2	8 qualifications cavalier	
	CSO	Test OI ONC B, C & D	5 qualifications Test OI ONC dont trois 1ers quarts mini
COUPE CSO	Poney 4 D Junior / C Cadet	8 qualifications cavalier	
	Poney 5 B Minime & moins	6 qualifications cavalier	
	Poney A Benjamin	6 qualifications cavalier	
CCE	Championnat des As Poneys Grand Prix	Les N premiers du Classement Permanent Tournée des As & Internationaux	
	Ponam D Elite Ponam D1 Ponam C Elite Ponam C1 Ponam B Elite Ponam B1 Poney 1D Poney 2D Poney 2C Poney 3C Poney 3B	7 qualifications CCE dont 2 premier quart mini dans l'indice et/ou indices supérieurs ; Deux qualifications peuvent être obtenues en Derb'Eventing	
	Poney 4B Benjamin et moins	5 qualifications cavalier	
	Poney A1	5 qualifications cavalier	
	Poney A2	5 qualifications cavalier	
	Ponam E1	7 qualifications CCE dont 2 premier quart mini dans l'indice et/ou indices supérieurs Deux qualifications peuvent être obtenues en Derb'Eventing	
	COUPE CROSS	Poney 3 CD Junior, Cadet, Dressage équipe + derbycross + voltige	5 qualifications dont 2 minimum en CCE ou derbycross
		Poney 4 BC Minime et moins	5 qualifications dont 2 minimum en CCE ou derbycross
		Poney A	5 qualifications dont 2 minimum en CCE ou derbycross
	DRESSAGE	Championnat des As Poneys	Les N premiers Tournée des As & Internationaux
Ponam CD Elite Ponam 1 D Ponam 1 C Ponam B Elite Ponam 1 B Poney 2 B, Poney 2 C, Poney 2 D		7 qualifications dont 2 premiers quarts mini dans l'indice et/ou indice supérieur	
CARROUSEL		Poney Open / Poney A	Libre
APTITUDE SPORT ET LOISIRS		Club A	Libre
		Club Poney	Libre
BARREL RACE		Club Poney Equipe Club A Equipe	4 qualifications cavalier
EQUIFUN	Club Poney Minimes et moins Club A1 Club A2	4 qualifications cavalier	
PONY GAMES	Club A Elite Benjamin Club Poney Elite Minime Club Poney Elite Cadet Club Elite Junior	7 qualifications cavalier dont 2 participations mini dans l'indice	
	Club A1 Benjamin Club Poney 1 Benjamin Club Poney 1 Minime Club Poney 1 Cadet Club 1 Junior	7 qualifications cavalier dont 2 premiers quarts minimum dans l'Indice.	
	Club A2 Poussin Club A2 Benjamin Club Poney 2 Benjamin Club Poney 2 Minime Club Poney 2 Cadet Club 2 Junior		
	VOLTIGE	Club Elite Individuel Club 1 Equipe / Club 1 Individuel Club 2 Equipe / Equipe Minime et moins Club 3 Equipe Poussin	3 qualifications en équipe ou en individuel
	MINI HUNTER	Mini Hunter I et II	Libre

DISCIPLINE	CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS CAVALIER*
ATTELAGE	Club Elite GP Paire / Club Elite GP Solo Club Poney 1 / Club 1 A / Club 1 Solo / Club 1 Paire	5 qualifications dont 2 minimum dans l'Indice du championnat
	Club Poney 2 / Club 2 A	3 qualifications dont 2 minimum dans l'Indice
APTITUDE SPORT ET LOISIR	Club	Libre
CCE	Club Elite Club 1 Club 2 Equipe Club 2	7 qualifications dont un premier quart minimum dans l'Indice et/ou Indice supérieur
	Coupe Cross Club 2 Equipe (Dressage + Derbycross + Voltige)	5 qualifications CCE ou Derb'Eventing ou Derbycross dont une dans l'indice et/ou indice supérieur
CSO	Club Elite	12 qualifications CSO dont 4 premiers quarts minimum dans l'indice
	Club 1 Equipe Club 1	12 qualifications CSO dont 4 premiers quarts minimum dans l'indice et/ou indice supérieur ou
	Club 2 Equipe Club 2	10 qualifications CSO et Hunter avec 4 premiers quarts en CSO et/ou Hunter dans l'indice et/ou indice supérieur
	CSO CSO DRESSAGE	Club 2 Jeune Cheval (4/5/6 ans) 1ère Année Outre -mer Club Elite Club 1 Club 2 Club 3
	Coupe Dressage Club 2 équipe (Pas de deux + GP)	7 qualifications dont 2 en Préliminaire
CARROUSEL	Club 8 couples et moins Club 9 couples et plus	Libre
ENDURANCE	Club Elite Club 3 relais Club Poney 4 relais Club Club Elite	4 qualifications
HUNTER	Club Elite Club 1 Equipe, Club 1 Club 2 Equipe, Club 2 Club Poney Elite Club Poney 1	6 qualifications dont 1 premier quart minimum dans l'Indice et/ ou Indice supérieur
TREC	Club Elite Individuel senior (19 ans et plus) Club Elite Individuel Junior (18 ans et moins) Club Elite Equipe (12 ans et +) Club Elite Equipe Jeune senior et moins (12-26 ans)	5 qualifications dont 2 en Elite minimum

* Attention: sauf pour les championnats Outre Mer et Mondial des Clubs, les poneys/chevaux doivent également obtenir des qualifications pour pouvoir participer aux championnats :

DISCIPLINE	CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS PONEY / CHEVAL
ATTELAGE	Club Poney 2/ Club 2A/ Club Poney 1	1
	Club 1 et Club Elite GP	2
CCE	Tous	4
	Derb'eventing	2
CSO	Tous	6 ou 5 si CSO + Hunter
	Combiné	4 CSO ou HUNTER ou DRESSAGE
DRESSAGE	Tous	4
ENDURANCE	Tous	2
HUNTER	Tous	3
TREC	Tous	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques, complétés par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Generali Open de France Poneys 2012 - Conditions de participation

Session Poneys

PARTICIPATIONS COUPLE

Un même couple ne peut pas participer plus d'une fois dans une même discipline.

Un couple qualifié pour un Championnat des As est autorisé à participer, soit à un championnat des As Poney, soit à un championnat Ponam D Elite sous réserve de qualification.

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un cavalier ne peut pas concourir deux fois dans la même épreuve.

Un cavalier ne peut pas participer à deux championnats A dans la même discipline.

Un cavalier peut participer à deux championnats différents au maximum, hors cas particuliers. Le dressage donne accès à une troisième participation, le carrousel et le mini-hunter ne sont pas comptabilisés.

Un cavalier ne peut pas concourir dans un championnat individuel et dans un championnat par équipe dans le même indice et la même discipline.

Les championnats de CSO, CCE et dressage en division Club sont fermés aux cavaliers ayant participé à un championnat de CSO, CCE ou dressage en division Poney ainsi qu'aux cavaliers ayant participé à une coupe CSO ou cross. Les coupes CSO sont fermées aux cavaliers participant à un championnat de CSO ou CCE Poney. Elles sont ouvertes aux concurrents des championnats Poney A2.

Les coupes cross sont fermées aux cavaliers participant à un championnat de CSO ou CCE

Division et Indice	Nb de participations autorisées sur l'ensemble du Generali Open de France Poney	Nb de participations autorisées par championnat
CSO		
Poney A	3 participations dont 2 A1 maxi	2
Poney 4 et 3	2	2
Poney 2 et 1, Ponam 1 et Elite	2	1
As Poney	1	1
CCE		
Tous championnats	Un poney ne peut participer qu'à un seul championnat de CCE sur l'ensemble du Generali Open de France 2012	1
DRESSAGE		
Poney 2 Ponam 1, Ponam Elite, As Poney	3 participations autorisées si au moins une participation dans un championnat de dressage	2 1 1
COUPES CSO - COUPES CROSS - ÉQUIFUN - BARREL RACE		
Poney, Poney A, Club Poney	3 participations autorisées si au moins une participation dans un de ces championnats	2
VOLTIGE		
Club 1, 2 & 3	2	2
PONY GAMES		
Club Poney 2 et 1, Club A Club, A Elite Club Poney Elite	3 2	1 1

Poney. Elles sont ouvertes aux concurrents des championnats Poney A 2.

Les championnats d'équifun sont fermés aux cavaliers participant à un championnat de CSO ou CCE, sauf Poney A2 et Coupe, ou participant à un championnat de pony-games.

CATÉGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

Toutes les épreuves de Championnat de France du Generali Open de France sont exclusivement ouvertes à la (aux) catégorie(s) d'âge concernée(s). Le sur-classement n'est donc pas autorisé, sauf règlement particulier du pony-games. Sans précision de catégorie, l'épreuve est ouverte à tous les cavaliers dont l'âge est situé dans la limite maximum autorisée par le règlement.

PARTICIPATIONS PONEY

Le tableau ci-dessus récapitule le nombre de participations autorisées pour un poney sur l'ensemble du Generali Open de France Poney 2012.

Les participations autorisées ne sont pas cumulables entre les championnats. C'est la règle la plus restrictive qui fixe le nombre de participations.

CAS PARTICULIERS

Coupe des Poney-Clubs

Les participations du poney de voltige dans les épreuves Coupe CSO et Coupe Cross ne sont pas comptabilisées si celui-ci ne participe qu'au test de voltige.

Championnats Club CSO, CCE et dressage

Les championnats de CSO, CCE et dressage du Generali Open de France Club 2012

sont fermés aux poneys ayant participé à un championnat individuel de CSO, CCE ou dressage du Generali Open de France Poney 2012.

Carrousel et mini-hunter

Les carrousels et le mini-hunter ne sont pas comptabilisés comme une participation à un championnat du Generali Open de France 2012. Ils sont ouverts à tout poney/cheval et à tout cavalier, quelles que soient leurs participations dans les autres épreuves et quelle que soit la division de LFC du cavalier.

Finale Tests OI-ONC

La finale de test OI-ONC est comptabilisée comme une participation pour le cavalier et / ou le poney. Cependant, un couple participant à cette finale peut participer à un autre CSO du Generali Open de France (sauf Coupe CSO).

Session Clubs

PARTICIPATIONS COUPLES

Un même couple ne peut participer plus d'une fois dans une même discipline.

PARTICIPATIONS CAVALIERS

Un cavalier ne peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve.

Un cavalier a le droit de participer à deux championnats Club dans deux disciplines différentes, sauf cas particulier du carrousel : un cavalier peut participer à un championnat de dressage et à un carrousel.

Un cavalier ne peut participer à plus de deux championnats différents, hors cas particuliers : La participation dans un championnat de dressage individuel ou équipe, autorise une troisième participation.

Le carrousel est ouvert à tout cavalier, quelles que soient ses participations dans les autres épreuves et quelle que soit la division de LFC du cavalier.

Les championnats de CSO, CCE et dressage en division Club sont fermés aux cavaliers ayant participé à un championnat de CSO, CCE ou dressage en division Pony ainsi qu'aux cavaliers ayant participé à une coupe CSO ou cross.



©FFEP-PSV

Participations des poneys et chevaux

Les championnats de France des disciplines olympiques du Generali Open de France Club sont ouverts aux poneys/chevaux n'ayant pas participé à des épreuves Pro dans les douze mois précédant la date de clôture des engagements **et/ou Amateur Elite à partir du 1er janvier 2012**. Ils sont également soumis à des qualifications. Celles-ci sont précisément décrites dans les « conditions de qualification. »

Les championnats de CSO, CCE et dressage du Generali Open de France Clubs sont fermés aux poneys ayant participé à un championnat individuel de CSO, CCE ou dressage du Generali Open de France Pony.

Un cheval est autorisé à deux participations dans deux championnats différents sur l'ensemble du Generali Open de France Clubs.

Un cheval ne peut pas participer à plus de deux championnats différents, hors cas particuliers.

CAS PARTICULIERS

Les participations du cheval de voltige dans les épreuves coupe cross ne sont pas comptabilisées si celui-ci ne participe qu'au test de voltige.

La participation dans au moins un championnat des disciplines suivantes autorise une troisième participation :

- Dressage, y compris carrousel,
- Attelage pour les poneys participant en Club 2A et Club Pony 2.

Un cheval est autorisé à une seule participation par championnat, à l'exception des championnats suivants dans lesquels un cheval peut participer deux fois :

- Dressage, excepté dans les championnats d'indice Elite,

- Carrousel,
- Attelage Club 2A et Club Pony 2.

CCE, ENDURANCE, TREC ET ATTELAGE

Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat de CCE sur l'ensemble du Generali Open de France 2012, sauf coupe cross où deux participations sont autorisées : soit un CCE + une coupe cross ou deux coupes cross.

- Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat d'endurance sur l'ensemble du Generali Open de France 2012.
- Un poney/cheval ne peut participer à un CCE et au championnat endurance Club Elite.
- Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat de TREC sur l'ensemble du Generali Open de France 2012.
- Un poney/cheval ne peut participer qu'à un seul championnat d'Attelage Club Elite GP sur l'ensemble du Generali Open de France 2012. Il est autorisé à une deuxième participation sur le Generali Open de France Clubs sauf, en CCE ou endurance ou TREC.

CHAMPIONNAT CSO OUTRE-MER - CSO MONDIAL DES CLUBS

Les cavaliers et les poneys/chevaux engagés dans le Championnat Outre-Mer ou dans le Mondial des Clubs ont droit à deux autres participations, dans le respect des règles générales de participation. Les poneys/chevaux engagés dans le Championnat Outre-Mer ou dans le Mondial des Clubs ne sont pas soumis aux conditions de qualification

Sessions Pony et Club

La période retenue pour les concours qualificatifs s'étend du lundi 6 juin 2011 au dimanche 10 juin 2012 inclus pour la session poneys et du lundi 20 juin 2011 au dimanche 24 juin 2012 pour la session clubs.

Les championnats 2011 ne sont pas pris en compte.

CONTRAT TECHNIQUE

Il faut réussir un contrat technique pour gagner l'accès à un championnat. Ce contrat technique correspond à un nombre minimum d'épreuves génératrices de points terminées appelées « qualifications » dans la division et la discipline concernées. Dans certains cas et pour garantir un niveau minimum, un certain nombre de premiers quarts peut être demandé dans un indice donné.

Equivalence possible : un premier quart = deux deuxièmes quarts. Les qualifications et les quarts sont doublés en Championnat Départemental, Régional et Inter Régional dans les conditions définies dans les dispositions générales du règlement des compétitions 2012.

CSO, CCE ET DRESSAGE

Sauf particularités, en CSO, CCE et dressage :

- **Nombre de participations:** Les épreuves Ponam sont des épreuves de la Division Pony. Toutes les participations en Ponam et Pony sont prises en compte et comptabilisées.
- **Premiers quarts :** Ils ne peuvent être acquis que dans des épreuves de normes techniques équivalentes ou

Generali Open de France 2012 - Conditions de participation

supérieures : un poney C en épreuve Pony 2, peut acquérir une participation mais un premier quart qualificatif ne sera pris en compte que pour un championnat de mêmes normes techniques.

Exemple : Pompon, poney C, 12 participations obtenues en Pony 4 (70/75 cm), Pony 3 (80/85cm), Pony 2 (90/95 cm) et Ponam C1 (1m). Pour faire le championnat Pony 2C (90 à 95 cm), il faudra que parmi ces participations, il ait obtenu au moins 4 premiers quarts en Pony 2 ou plus.

En club, pour participer à un championnat de CSO Club 1, il faut obtenir ses premiers quarts en Club 1 ou Club Elite. Les épreuves Pony A qualifient pour les championnats Pony A.

Pour les championnats Ponam 1 et Elite :

Les épreuves Ponam B qualifient pour les championnats Ponam B. Les épreuves Ponam C qualifient pour les championnats Ponam C. Les épreuves Ponam D qualifient pour les championnats Ponam D. Les épreuves Ponam E qualifient pour les championnats Ponam E.

AUTRES DISCIPLINES

Les épreuves Club A qualifient pour les championnats Club A. Les épreuves Club Pony qualifient pour tous les championnats Club Pony.

Les épreuves Club qualifient pour les Championnats Club.

PARTICULARITÉS PAR DISCIPLINE

Coupes CSO et cross : qualifications comptabilisées en Pony A et Pony en CSO, CCE y compris derbycross et derby'venting, dressage, et toutes Club Pony en pony-games, équifun et voltige.

Attelage : toutes les épreuves d'attelage qualifient pour tous



les championnats d'attelage.

Equifun : toutes les épreuves d'équifun qualifient pour tous les championnats d'équifun.

Pony Games : toutes les épreuves de pony-games Club et Club Pony qualifient pour tous les championnats de pony-games.

CCE : Les qualifications acquises par les poneys et/ou chevaux en CCE y compris derbycross et derby'venting, sont comptabilisées pour les qualifications des poneys et/ou chevaux dans les championnats de CSO.

Dressage et CSO : toutes les épreuves Préparatoires sont comptabilisées pour les participations. Seuls les sans faute en CSO ou les notes de 64 % et plus en dressage sont retenus pour l'obtention de premiers quarts qualificatifs pour des championnats de mêmes normes techniques.

LIMITATION EN PONAM ET PONY GAMES

Outre les règles des dispositions spécifiques du règlement définissant les conditions de fermeture des épreuves, en CSO, CCE et dressage Ponam, un couple qualifié pour un championnat donné, ayant réalisé 4 classements dans le premier quart dans l'indice et la catégorie de poney de ce championnat et / ou tout indice supérieur depuis le 1er janvier 2012, ne pourra pas participer à un championnat

d'un indice inférieur.

Exemple : Anne a la qualification demandée pour le championnat CSO Ponam D1 et 4 classements dans le premier quart Ponam D 1 avec Qalvara depuis le 1er janvier 2012, Elle n'a pas le droit de participer aux championnats CSO Pony 2, Pony 3 et Pony 4 équipe avec Qalvara.

En pony-games, un cavalier qualifié pour un championnat donné, ayant réalisé 3 classements dans le premier quart dans l'indice et la catégorie de ce championnat et / ou tout indice supérieur depuis le 1er janvier 2012, ne pourra pas participer à un championnat d'un indice inférieur. De plus, un cavalier ayant été classé dans le premier quart dans un championnat de France Elite ne peut plus concourir dans un championnat d'indice 2 et moins.

DÉDOUBLEMENT DES ÉPREUVES

Pour tous les championnats du Generali Open de France, l'organisateur se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite, soit selon un critère d'âge, soit selon un critère de performance.

CHAMPIONNATS EXCELLENCE CLUB ET PONAM

Une fois que l'on a obtenu

les qualifications correspondant au contrat technique demandé, pour participer aux Championnats Excellence, il faut être parmi les N meilleurs de son championnat. Sauf pour les championnats des As, le dédoublement Championnat Excellence / Championnat se fait après la clôture des engagements, par les services informatiques, en fonction du nombre de premiers quarts obtenus depuis la clôture des engagements des championnats 2011 par le cavalier dans l'indice en question ou les indices supérieurs.

Dans le championnat des As de CSO, à partir du moment où le cavalier figure dans les N premiers retenus du classement permanent de la Tournee des As, il choisit librement de s'engager en Championnat ou Championnat Excellence. Attention, le Championnat Excellence est réservé aux cavaliers âgé de 16 ans et moins en 2012, quelle que soit la place du couple au classement permanent.

Un couple qualifié pour un Championnat des As est autorisé à participer, soit à un championnat des As, soit à un championnat Ponam D Elite, sous réserve des qualifications minimum exigées.

QUALIFICATION CONCURRENDS DOM COM

Les cavaliers d'outre-mer souhaitant participer aux championnats de France de Lamotte Beuvron 2012 bénéficient d'une mesure particulière dérogatoire : deux qualifications concours club demandées pour tous championnats de France. Pour bénéficier de cette mesure, il faut être licencié dans un club d'Outre Mer depuis 5 mois au moins à la date de la clôture des engagements. ■

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jp-a-distribution.com

Exemples de flots que nous pouvons vous proposer

CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC 34 + 7 COLORIS

C3
3 COROLLES DE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm
PASTILLE PVC DE 5,5cm

€6.00

C1
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 50cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 72cm

€11.75

871

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER NOTRE SITE: www.jp-a-distribution.com

PORT EN
à partir de €0.97/m

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER NOTRE SITE: www.jp-a-distribution.com

Badges
www.jp-a-distribution.com

PLAQUES PVC SATINEES 2mm

P20 120x105

P2 190x115

P11 D100

P8 160x112

P7 148x128

P22 145x101

P9 172x138

P10 241x147

P7 148x128

P3 150x150

P17 172x138

P4 135x150

P19 191x137

P18 101x133

P21 178x101

P1 145x101

P5 Ø150

P10 241x147

P16 160x112

P15 145x101

P13 145x101

P14 135x150

P12 145x101

P10 241x147

P16 160x112

P15 145x101

P13 145x101

P14 135x150

P12 145x101

PORT SUSPENDU - fond blanc - A PARTIR DE €1.74 HT / fond couleur - à partir de €1.91 HT

PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHIEE

ORIGINALES et SEDUISANTES

M5 150x140

M9 137x142

M4 175x120

M1 170x110

M1 170x110

M5 150x140

M9 137x142

M4 175x120

M1 170x110

M1 170x110

M5 150x140

M9 137x142

M4 175x120

M1 170x110

M1 170x110

M5 150x140

M9 137x142

M4 175x120

M1 170x110

effet miroir aspect ultra brillant finition superbe

A PARTIR DE €3.24 HT

PLAQUES FONTE

F7 148x128

F5 140x190

F1 100x145

F3 Ø155

F6 120x140

A4 130x160

F9 D 10

A3 Ø140

F2 145x178

F8 140x160

F4 125x195 175x175

F11

A PARTIR DE €4.08 HT

Impression sur plaque PVC ET METAL de votre logo quadri

Supplément par plaque €0.55 HT

Vous pouvez également télécharger notre catalogue sur: www.jp-a-distribution.com

Ecuyer, acteur et militant

Disparu début juillet, Jean-Noël François était un personnage. Sa grande silhouette noire et ses prises de parole foudroyantes ont fait avancer l'équitation et servi sa passion du cheval et du spectacle. Evocation par Pascal Marry.

Ecuyer professeur en 1966, directeur de plusieurs établissements équestres dont le CH Pastré à Marseille, Jean-Noël François a été un acteur engagé dans l'aventure de la construction fédérale. Il ne pouvait évidemment rester en dehors des mouvements qui ont conduit à la fédération unie actuelle. Dès sa prise de fonction à Pastré, en 1978, il participe à la vie collective de la profession, très animée en Provence. Cela le conduit très vite à être élu, avec d'autres, au comité de la ligue des Sports Equestres avec Christiane Mirabel et Jean Claude Savournin. Il s'engage alors du côté du monde du Poney et se retrouve élu au Comité Directeur du Poney Club de France dans l'équipe de Serge Lecomte en 1992. Il participe ainsi à l'aventure de l'unification fédérale de 1995 à 2000, puis aux événements de 2004 et 2005.

POUR L'UNITÉ FÉDÉRALE

Les tempêtes de ces périodes ont été l'occasion pour lui de donner toute sa mesure. Loyauté à son équipe, courage face à l'adversité et efficacité redoutable de son mode d'argumentaire. C'était un homme de débat et d'argument, pas d'opinion et d'idéologie. Conscient des enjeux qui pesaient sur le destin de l'équitation, animé d'un très grand esprit de responsabilité, comme d'un humour redoutable, il a été l'un des grands acteurs de



Jean-Noël François, homme de grande culture et de terrain

©Photo Collection

la transformation fédérale des quinze dernières années qui ont mené la FFE et les activités équestres à la place enviable qui est la leur. Jean-Noël François illustre très bien, pour chacun de ceux qui l'ont côtoyé au cours de ces années de braise, ce que la culture équestre peut produire de meilleur en tension entre la responsabilité, valeur fondamentale de qui approche l'animal vivant, et l'exigence de rigueur, au centre de toute relation homme - animal. Généreux et disponible, il restera sans doute comme un des grands acteurs historiques de la modernisation des instances fédérales de l'Equitation Française avec toute l'équipe que Serge Lecomte avait su réunir.

HOMME DE CULTURE ET D'OUVERTURE

Jean-Noël François, dont le parcours a été évoqué dans

la REF 79 à la page 16, était un homme alliant une grande culture et une originalité indéniable. En effet, parallèlement à l'équitation, Jean-Noël François voue un intérêt passionné au théâtre depuis l'âge de 15 ans. Après son premier spectacle en 1978, il est invité par Ariane Mnouchkine à se produire au Théâtre du Soleil qu'elle dirige à La Cartoucherie de Vincennes. Il a été plus tard comédien cavalier du Théâtre du Centaure. Son interprétation du Roi Duncan dans Macbeth en 2002 reste dans toutes les mémoires.

Son intérêt pour le Japon le pousse à beaucoup voyager en Asie où il découvre le tir à l'arc à cheval, devenu depuis discipline FFE. Les activités de Jean-Noël François s'étendent aussi à la danse butô dont il anima un atelier au théâtre

Golovine à Avignon. « C'est une danse très contemporaine, qui exprime un fort rapport du corps / nature. Elle se caractérise par une façon de se déplacer en glissant, comme en effleurant le sol. On rejoint là l'équitation dans son état de lévitation » dit-il à l'époque.

Le voilà aujourd'hui entrant dans notre légende partagée.

Pascal Marry

JEAN-NOËL FRANÇOIS

Né le 30 décembre 1933 à Carpentras

1961 à 1968 :

Directeur de la Gourmette Vaudusienne

1966 : BEES 3

1970-1972 : Directeur du CE du Ministère de l'Agriculture à Chatenay-Malabry, 92

1978-1992 : Directeur du CE de Pastré à Marseille

1978 : Création du Théâtre équestre

1980 : Membre du Comité Directeur de la Ligue de Provence

1983 - 2000 : Membre du comité directeur du Poney Club de France

1985 - 2005 : membre du Comité Directeur de la FFE

7 décembre 2006 : membre d'honneur du Comité Fédéral

Bienvenue aux nouveaux adhérents

EGN désigne les Ecuries du Grand National



ÉTRANGER

CLAM, Pony Club Franco Peruano, Cornillier Fabien, Av Constructores Mza1 Lotte 22 Piso 2 Santiago De Surco Lima, 99422, Perou, 966331368

ALSACE

CLAF, Asso La Floraliere, Caruso Flora, 25 Mittelharth Meisenhuette, 68000, Colmar, 0677141630
ORAF, Attelage Des Champs Du Motey, Rusch Richard, Chez Mme Bourgard Sabine Champ Du Motey, 67420, Plaine, 0602068456
ORAG, Ferme De La Hohlmatt, Ringler Christine, 4 Rue Des Pres, 68320, Holtzwihr, 0389729346
ORAG, Lux Sabrina, Lux Sabrina, 3 A Rue De Bale, 68480, Durmenach, 0637662855

AQUITAINE

CLAG, Equi Perigord Paque, Paque Sandy, Domaine De Pechboutier, 24220, St Cyprien, 0553296145
CLAG, Ecuries Du Claud Neuf, Rat Francois, Le Claud Neuf, 24300, Augignac, 0669345048
CLAG, Pony Club Des Pontons, Girard Celine, 55 Chemin Des Pontons, 33370, Salleboeuf, 0673533205
CLAG, Domaine Equestre De Landriole, Salkind Eleonore, Lieu Dit Les Lamberts Lieu Dit Landriole, 33480, Castelnaud De Medoc, 0680962487
CLAG, Centre Equestre Des Pins, Oustaloup Fabien, 574 Piste 210 Lubec, 33980, Audenge, 0678078228
CLAG, Ecurie Du Grand Barion, Descoubet Valerie, Lieu Dit Grand Barion, 40120, Sarbazan, 0687844856
CLAG, Ecuries De Baretous, Vaast Sabrina, La Papeterie Rte De Barcus, 64570, Lanne En Baretous, 0559345158
ORAF, Ecuries De Merlet, Chretien Gilles, Lieu Dit L Ombriere, 33920, St Savin, 0627651512
ORAF, Asso Eolequestre, Heurtault Carole, Le Bourg, 47600, Frechou, 0601855172
ORAG, Ecurie Les Philiberts, Baliros Valerie, Les Philiberts, 33190, Fosses Et Baleyssac, 0680369420
ORAG, Ecurie Mottut Cedryn, Mottut Cedryn, 19 Chemin De Canteloup La Houringue, 33460, Macau, 0681644918
ORAG, Ecuries Du Mayne, Peyriguey Marie Emilie, Le Mayne, 33540, Castelviel, 0608877853
ORAG, Les Ecuries De La Vallee Heureuse, Pedesert Audrey, 8 Route Des Pindats, 64110, Uzos, 0678136571

AUVERGNE

CLAG, Pony Club Des Minipouces, Bouthe Cecile, 3 Rte Du Jaunay Les Fourneaux, 03700, Brugheas, 0470322620
CLAG, Equi Ribes, Bray Christophe, Les Ribes, 43800, Chamalieres Sur Loire, 0471049214
ORAG, La Criniere Saugaine, Beraud Houria, Rue Des Cimes C/O Mme Houria Beraud, 43170, Saugues, 0664467093

ORAG, Equit Elo, Boyer Elodie, Vourzac, 43320, Sanssac L Eglise, 0667364906
ORAG, Au Bonheur Du Preix, Tavignot Karine, Preix, 63560, Servant, 0669529472

BOURGOGNE

CLAG, Ecuries De Jam, Grepinet Jerome, Impasse Andre Malraux C/O Mr Mozer, 21120, Is Sur Tille, 0380954794
CLAG, Ecuries Du Tros, Chertemps Sandrine, 18 Route Des Buissons, 89140, Villethierry, 0683146429
ORAF, Asso Cow Horse Farm, Gaudez Elisabeth, Domaines Des Chaumes, 58140, Vauclair, 0688975635
ORAG, Ecurie De La Vernade, Moussu Valerie, 29 Rue De Dixmont, 89500, Les Bordes, 0386960226

BRETAGNE

CLAG, Pony Club Des 1000 Pattes, Peron Elisabeth, Le Pate, 22600, La Motte, 0668910104
CLAG, Centre Equestre Du Juch, Richard Gaelle, Launay, 29100, Le Juch, 0621073859
CLAG, Pony Club De Loperhet, Scalas Laurent, Va De La Gare, 29470, Loperhet, 0298070045
CLAG, Centre Equestre Du Haras D'Un Soir, Lorin Nicolas, La Selle, 35610, Sougeal, 0672395765
CLAG, Ecuries De Kerian, Delecourt Lequartier Michelle, Kerian, 56400, Le Bono, 0661107335
CLAG, Ecuries Theixoises, Castagne Cyril, Kerudo Route Du Gorvello, 56450, Theix, 0612177089
ORAF, Asso Cheval Et Traditions, Lessirard Marie Helene, 9 Rue Des Freres Deveria Les Ateliers, 35300, Fougeres, 0603004354
ORAF, Ecurie De Valphil, Doublier Ligavant Valerie, Lieu Dit Touffalher, 56390, Brandivy, 0297560274
ORAG, Centre Equestre Du Guinefort, Massardier Damien, Les Bois, 22100, Brusvily, 0674792498
ORAG, Ecuries De La Ville Vain, Le Bihan Lara, La Ville Vain, 22130, Bourseul, 0682258059
ORAG, Ecuries Du Menhir, Bourguignon Philippe, 1 Rue Kervoquin, 22930, Yvias, 0675394392
ORAG, Elevage D'Ore, Chery Aurelie, Kergallic, 29380, St Thurien, 0612537551
ORAG, Marie Senne, Senne Marie, 39 Kerpage, 56230, Questembert, 0626145724

CENTRE VAL DE LOIRE

CLAG, La Cavale De La Vallee D Herville, Balner Jean Luc, 6 Chemin Des Landes, 28270, Chatain-court, 0237482512
CLAG, Haras D'Oe, Moresve Romain, La Chasse-tiere, 37390, Notre Dame D'Oe, 0688530958
ORAG, Ecuries De Jalisco, Vallat Aurelie, Champ Chaudriat, 18160, St Hilaire En Lignieres, 0683027887
ORAG, Ferme Equestre De Chambon, Klopp Christian, 11 Le Bourg, 18190, Chambon, 0248606432
ORAG, Elevage De Rubail, Hardy Valerie, Le Champ Du Sapin, 18210, Verneuil, 0637596901
ORAG, Elevage D Ermont, Chaput Martine, 21 Route De Paris L Aumone, 36170, Mouhet, 0676082248

ORAG, Ecuries Du Canal, Ollivier Thierry, La Penauderie, 45260, Chailly En Gatinais, 0218126301

CHAMPAGNE ARDENNES

CLAF, Asso Etrier Nogentais, Jacquot Isabelle, 11 Rue Blaise Pascal, 52800, Nogent, 0325036944
CLAG, Ecuries Du Domaine De La Perriere, Moriame Chloe, La Perriere 5 Rte Foret De Chenu, 10160, Maraye En Othe, 0674641963
CLAG, La Ferme De La Dhuys, Cloarec Amelie, Ferme De La Dhuys, 52190, Courcelles Val D'Esnoms, 0325848555
ORAG, Centre Equestre De La Muze, Muzard Camille, Chemin Des Vieilles Fosses, 51470, St Memmie, 0665698996

CORSE

ORAG, Ecurie A Pignata, Papi Jessica, Route Du Pianu, 20170, Levie, 0627732828
ORAG, Elevage Di Kalliste, Costa Stephanie, Bernadiccio, 20215, Vescovato, 0661507629

COTE D AZUR

CLAG, Ecurie L H P, Hollister Peev Lisa, 2559 Route De Grasse, 06270, Villeneuve Loubet, 0493209964
ORAF, Asso Les Cavaliers De La Loube, Cormerais Marie Dominique, Quartier Du Defens Chemin De Fioussac, 83136, La Roquebrussanne, 0681931746
ORAF, Ecuries Du Moulin Premier, Palesi Laurent, 13 Allee Des Albizias, 83400, Hyeres, 0621023636
ORAF, Club Hippique De Bauduen, Noto Fabienne, Ranch De La Blache Rte De Riez, 83630, Bauduen, 0494700889
ORAG, Hoof In Cap, Bernard Chrystelle, 4290 Rte Du Col Des Blanquette Quartier La Tana, 06440, Peille, 0664111744
ORAG, Ecuries MI, Latil Marilyne, 65 Chemin Lou Plan, 06510, Carros, 0632718236
ORAG, Ecurie Prometteuze, Bohr Lydie, 1087 Chemin De Gaudon, 83440, Montauroux, 0684831432

FRANCHE COMTE

CLAG, Centre Equestre De Ste Marie, Cannelle Fabien, 2 Rue Ste Marie, 39120, Balaiseaux, 0384818545
ORAG, L Ecurie Du Mont, Tisserand Carole, Chemin Du Mont, 25660, Montfaucon, 0647731975
ORAG, Ecuries Krystal, Lagalice Christel, Chemin Du Moulin Bas Bois Guillemain, 39140, Chapelle Volland, 0626897466
ORAG, Elevage D Eilwen, Sarre Laetitia, Rue Du Chateau, 70200, Moffans Et Vacheresse, 0384630842

GUAELOUPE

CLAF, Centre Equestre De Valombreuse, Pigot Sylvain, Cabout Chemin De Valombreuse, 97170, Petit Bourg, 0590955050

ILE DE FRANCE

CLAF, Centre Equestre Ucpa La Courneuve, Collette Jean Maurice, Parc Dptl Georges Valbon Av Roger Salengro, 93120, La Courneuve, 0148386263
CLAG, Ecurie De Nongloire, Tellier Emilie, Ferme De Nongloire Hameau De Nongloire, 77139, Douy La Ramee, 0621892074
CLAG, Haras De La Bourbonderie, Giquel Yann, 77150, Lesigny, 0608462840
CLAG, Ecuries De La Roche Moreau, Vanpoucke Nicolas, 14 Route De Barbizon, 77930, Chailly En Biere, 0610808155
CLAG, Centre Equestre Legrand, Legrand Jean Charles, La Butte Aux Chenes La Clairiere D Epona, 78760, Jouars Pontchartrain, 0130501297
ORAF, Asso Folie Horse, Marza Nathalie, 8 Rue De Champagne Rentilly, 77600, Bussy St Martin, 0682017145
ORAF, Asso Des Cavaliers De Vernouillet, Bouthillon Anne Eloise, Route De Brezolles, 78540, Vernouillet, 0139717755
ORAG, Haras De Pharos, Vaugelade Cindy, 12 Rue Des Valboulets, 78580, Bazemont, 0603280086
ORAG, Equi Clever H, Defranoux Emilie, Ferme De La Petite Hogue, 78610, Auffargis, 0951514477
ORAG, Ecurie D Aury, Durand Aurelie, Domaine Des Jalots, 91410, Dourdan, 0679771436
ORAG, Haras Du Mazel, Abitan Frederic, Haras Du Mazel, 91780, St Hilaire, 0611017171
ORAG, Geraldine Bonnard Equitation, Bonnard Geraldine, 23 Rue Yves Kermen, 92100, Boulogne Billancourt, 0670343984
ORAG, Equi Murrure, Crispin Cristelle, 21 Rue Du Valhermeil, 95430, Auvers Sur Oise, 0664090423

LANGUEDOC ROUSSILLON

CLAG, Ecuries D Artuzac, Desmettre Alexis, Font Artuzac, 30360, Euzet, 0685710004
CLAG, Centre Equestre De Cabrerolles, Darut Charlotte, 22 Chemin De Lieuran Les Beziers, 34290, Servian, 0627673779
CLAG, Le Delta, Fabre Caroline, Domaine De Blanquefougasses, 34350, Vendres, 0624625817
CLAG, Pony Club De Maussac, De Fabre De Latude Jerome, Domaine De Maussac, 34420, Villeneuve Les Beziers, 0610192559
CLAG, Equitation Ethologie Alteytrac, Annino Emmanuelle, Alteytrac, 48000, Chastel Nouvel, 0678265171
CLAG, Le Relais Sallesien, Villedieu Jerome, Les Salles, 48600, Auroux, 0466695657
ORAF, Asso Les Chevaux De St Jean, Tissier Soizic, La Baraquette, 30140, Corbes, 0617773189
ORAF, Asso La Reprise, Mazoyer Caroline, C/O Caroline Mazoyer 2270 Rte De Beaucaire, 30800, St Gilles, 0627893704
ORAF, Ecuries De La Moure, Poidevin Yannick, Lieu Dit Les Nichettes Rte De Courmonteral, 34560, Montbazin, 0626392657
ORAF, Asso Cheval De La Vallee De La Dourbie, Laurent Jacqueline, La Dourbie, 34800, Nebian,

Nouveaux adhérents du 1^{er} octobre au 31 Octobre 2011

0674147601

ORAG, Ecurie De La Barthe Grande, Doussat Nathalie, La Barthe Grande, 11410, Belflou, 0633079081

ORAG, Ecurie De St Pierre, Carbou Pierre, Domaine De St Pierre Du Trapel, 11620, Ville-moustaussou, 0468722814

ORAG, Shalako Ranch, Medoc Denis, Chemin Du Moulin A Vent D Aigues Vives, 30250, Aubais, 0699244212

ORAG, Ecuries Rondeau Sury, Rondeau Raymond, 320 Chemin Des Ranquets, 34400, St Christol, 0499611417

LIMOUSIN

CLAG, Saint Jouvent Equitation, Kintzinger Carine, La Tuiliere, 87510, St Jouvent, 0649852939

ORAF, Association L R Des Cretes, Delagnes Gilles, Domaine De La Pigeonnie Rue Leon Jahaud, 19100, Brive La Gaillarde, 0680272471

LORRAINE

CLAF, La Manade, Poncet Pascal, 22 Rue De Saint Martin, 54450, Herbeville, 0383708186

CLAF, La Canterra, Teutsch Loic, 5 Rue De La Paix, 57565, Niderviller, 0622900296

CLAG, Ecurie De La Colombe, Colombo Clothilde, Ferme De La Bombach, 57410, Bining, 0628351740

CLAG, Centre Equestre De Gerardmer, Stempfle Sylvie, Route De Sapois Ramberchamps, 88400, Gerardmer, 0686509823

CLAG, Elevage Des Aures, Cherrier Guillaume, Route Des Meuniers, 88500, Ambacourt,

ORAG, Ecuries De Montfort, Jeannot Jean, 60 Grande Rue, 88500, Domevre Sous Montfort, 0674999030

MIDI PYRENEES

CLAF, Asso Mfr Terrou, Robert Yves, Section Equestre Mfr De Terrou Le Bourg, 46120, Terrou, 0565403878

CLAG, Les Ecuries De Belesta, Piotrowski Sonia, Hameau De Laborie, 09300, Belesta, 0611238264

CLAG, Poney Club La Goudalie, Bottelin Elodie, La Goudalie, 12340, Rodelle, 0611836787

CLAG, Centre Equestre Longue Fougere, Perez Diane, Lieu Dit Longue Fougere Route De St Loube, 31370, Forgues, 0561910293

CLAG, Ecurie Poney Club Du Grand Bois, Gleizes Marjory, Lieu Dit St Hubert, 31470, Fontenilles, 0620801602

CLAG, Ecuries De Sulliac, Gasc Aude, 460 Chemin De Sulliac, 31660, Buzet Sur Tarn, 0661230497

CLAG, Centre Equestre La Salle St Christophe, Rouzaud Sabine, Domaine De Belliard, 32140, Masseube, 0681521501

CLAG, Poney Club De Le Salamandre, Espinosa Caroline, Lieu Dit En Siot Haut, 81700, Puyllaurens, 0681383996

ORAF, Asso Ecuries De Belesta, Pradera Sylvie, Belesta Rte De Castelnau, 31250, Revel, 0680201332

ORAF, Attelage Sport En Midi Pyrenees, Lamolinarie David, Pauliac C/O Mr Bruno Ragon, 46230, Cieurac, 0607500444

ORAG, Ferme Equestre De Pomayret, Laviale Eric, Lieu Dit Pomayret, 12160, Moyrazes, 0683390654

ORAG, Les Poneys Du Rougier, Bernat Laure, Campalvies, 12360, Camares, 0630565247

ORAG, L Hacienda De Caylus, Feraud Celsa, L Hacienda Caylus, 12400, Calmels Et Le Viala, 0618366446

ORAG, Moulin De Peguilhan, Teule Thibaut, Lieu Dit Le Moulin, 31350, Peguilhan, 0561884812

ORAG, Ferme Equestre De La Rebeillat, Thomas Philippe, La Rebeillat, 32320, Riguepeu, 0670397366

ORAG, Ecuries De Saint Roch, Verdier Marie Laure, Les Estragues, 82100, Lafitte, 0563956136

ORAG, L Escapade, Hoguet Svetlana, 2105 Chemin D Espis, 82200, Moissac, 0563044896

NORD PAS DE CALAIS

CLAG, Haras De Buterne Earl, Defrance Gerard, 71 Pave De La Chapelle, 59116, Houplines, 0320746065

CLAG, Les Domaines Du Hainaut, Poteau Pascal, 380 Rue Du Bois, 59494, Aubry Du Hainaut, 0327472254

CLAG, Centre Equestre Du Chene, Lebegue Pierre Antoine, 535 Rue Des Malades, 59550, Maroilles, 0674627880

CLAG, New Horses Dreams, Lefebvre Virginie, 7 Residence Du Chateau, 59590, Raismes, 0612968579

CLAG, Centre Equestre Du Pays De Montreuil, Mahieu Marc Henri, 9 Chemin De Wailly, 62170, Campigneulles Les Grandes, 0611460336

CLAG, Club Hippique De Menneville, Pruvost Claire, 25 Route De Selles, 62240, Menneville, 0663426788

CLAG, Les Ecuries De Tangry, Roussel Julien, 6 Rue De Saint Omer, 62550, Tangry, 0608120842

CLAG, Centre Equestre De Wimeroux, Delplace Henry Pierre, Ferme D Honvaut, 62930, Wime-reux, 0621696232

ORAG, Domaine De L Eden, Malengreaux Bayot Nathalie, 63 65 Rue Emile Brasselet, 59620, Leval, 0620047917

ORAG, Ecurie Des Peupliers, Ben Helene, 266 Chemin De La Commandance Marais De Guines, 62340, Guines, 0663570352

NORMANDIE

CLAG, Centre Equestre D Herouville, Mauvenu Alice, Avenue De Cabourg, 14850, Herouville, 0660120296

CLAG, Ecurie De La Petite Vallée, Neveu Elisabeth, 1 Bis Chemin De La Foret La Bigne, 27240, Villault, 0609725201

CLAG, Centre Equestre De Gournay En Bray, Evrard Melanie, 319 Bis Rte De Rouen, 76220, Avesnes En Bray, 0232898953

CLAG, Haras Du Grand Brunville, Bouissou Stephane, 336 Rue De La Mare Noblet, 76570, Limesy, 0672953166

CLAG, Le Mini Ranch, Lionack Marie, Route Du Bourg, 76680, Monterolier, 0603483981

ORAF, Asso Les Ecuries De La Savallerie, Leseigneur Marie Laure, 5 Rue La Savallerie, 27350, Hauville, 0622376211

ORAG, Durand Equitation, Durand Vincent, 10 Rue De L Eglise, 14470, Courseulles Sur Mer, 0676275833

ORAG, Ecurie Des Monts, Ernult Nathalie, Chalet Le Petit Hoguet, 14570, La Villette, 0679762938

ORAG, Ecuries De Basseneville, Amrarn Jerome, Lieu Dit Les Marettes Hameau De St Richer, 14670, Basseneville, 0619025925

ORAG, La Vasque D Or, Desmeulles Marc, Chemin Du Moulin D Eau, 14810, Merville Franceville Plag, 0663574155

ORAG, Haras Des Cresnays, Le Luhern Maria, La Passeur, 50530, Bacilly, 0233603724

ORAG, Noemie Lelievre Equitation, Lelievre Noemie, 7 Place Edmond Laquaine, 50580, Portbail, 0687712828

ORAG, Ecurie Mathieu Berville, Berville Mathieu, Rue De L Abreuvoir, 76690, Caillay, 0682541934

PAYS DE LA LOIRE

CLAG, Ferme Des Planchettes, Simon Damien, Les Planchettes, 44710, Port St Pere, 0688410074

CLAG, Loisirs Equestres, Ayoul Melanie, La Petite Plesse, 49000, Ecoflant, 0610318912

CLAG, Poney Club De L Etiage, Viaud Yann, 1 Rue De La Marsaulaye, 49250, St Mathurin Sur Loire, 0241573324

CLAG, Ecurie De La Grande Dime, Partington Cecile, 24 Rue De La Grande Dime, 49730, Varennes Sur Loire, 0673215554

CLAG, Allonnes Equitation Equi Loisirs, Marceau Evelyne, Equi Loisirs Route De Spay, 72700, Allonnes, 0243806799

CLAG, Ecuries D Eskame, Sauvages Camille, Le Petit Pay C/O Mme Sauvage Camille, 85190, Beau-lieu Sous La Roche, 0630187240

CLAG, Ecuries D Artpaillage, Jullien Patrick, La Rivoire, 85440, Grosbreuil, 0683289677

ORAF, S C E C S, Jarry Pierre, La Mesnarderie, 49170, St Augustin Des Bois, 0680036340

ORAF, Asso Au Petigallo, Tardy Jean, 51 Rue Des Prisons, 85200, Fontaines, 0684137511

ORAG, Ecuries De La Chapelle, Russon Patricia, 8 Rue De La Poste La Sicaudais, 44320, Arthon En Retz, 0680338100

PICARDIE

CLAG, Dialou G Equestre, Remy Laurent, 44 Grande Rue, 60620, Rouvres En Multien, 0660573200

ORAF, Asso Equestre De Bellevue, Mathieu Celine, 12 Rue Principale, 02130, Cierges, 0617781216

ORAF, Association Lineqa, Zitouni Dominique, 2 Allee Marius Renard, 60370, Bertheourt, 0344032199

ORAG, Ecuries Francois Pietrancosta, Pietrancosta Francois, 16 Rue Verte, 60120, Tartigny, 0609041506

ORAG, Ecurie St Georges, Lecuyer Emilie, 1 Grande Rue, 60141, Ivors, 0630902983

ORAG, Ecurie Alban Tilloy, Tilloy Alban, 16 Rue Du Quesnot, 80290, Marlers, 0660617762

POITOU CHARENTES

CLAF, Asso Les Crins De Derce, Dufresne Virginie, 2 La Guerche, 86420, Derce, 0618062198

CLAG, Centre Equestre De Marennes, Chateau Dorothee, 1 Chemin De Bonsonge, 17320, Marennes, 0672338400

CLAG, Centre Equestre Des Mathes, Marchal Jacob, Rue Monplaisir, 17570, Les Mathes, 0664046272

ORAF, Le Ranch De Sanxay, Lanneau Marie, Puyraveau, 86600, Sanxay, 0615917979

PROVENCE

CLAG, Centre Equestre Equit Tallard, Knisy Alexandra, La Pouvilla Route Des Blaches, 05130, Tallard, 0662721184

CLAG, Moulin Ranch Entraînement, Pappaiani Andrea, Chemin De La Peagere Du Rocher, 13560, Senas, 0629073739

CLAG, Club Hippique De Sainte Victoire, Gillaizeau Anne Sophie, Chemin Des Sauvaires Fuveau, 13590, Meyreuil, 0634170766

CLAG, Club Hippique Ecurie Pierrot, Reynaud Claudine, Les Rives Hautes D57 C/O Mme Reynaud Claudine, 13710, Fuveau, 0676124592

ORAF, Asso Les Pourpres De Provence, Narcisse Nancy, Lieu Dit La Petite Pointe, 04150, Redortiers, 0647964527

ORAF, Asso Cefter Paca, Le Lievre Lépine Jacques, Les Faysses Les Collines Noires, 05110, Barillonnette, 0492542462

ORAF, Asso Les Ecuries Esperanza, Mattio Jean Marc, Relais De Maquemeou Chateau Du Perrin, 13500, Martigues, 0664805870

ORAF, Equi Provence, Rousseau Lucie, 15 Rte De L Eze Les Iles Du Tombadou, 84120, Beaumont De Pertuis, 0661707299

ORAG, Les Ecuries Le Garou, Bettini Elodie, Campagne Valauris, 04200, Vaureilh, 0624397278

ORAG, Les Poneys De L Asse, Durand Sophie, Quartier Saint Sebastien, 04270, Mezel, 0681467547

ORAG, Ecuries De Renata, Brancouart Anne Laure, 1343 Rte De Geant, 13105, Mimet, 0662597699

ORAG, Poney Club Des Tours, Debard Justine, 211 Chemin Saint Gabriel Cd 32, 13160, Chateaurnard, 0630653383

ORAG, Ecurie Du Jas, Revuelta Gaelle, Chemin Des Courses Quartier Du Jas, 13440, Cabannes, 0603222554

ORAG, Ecuries De Camaisse, Mougenot Fanny, Quartier Camaisse 2310 Rte Pelissanne, 13510, Eguilles, 0660043827

ORAG, Ecuries De La Gramilliere, Bayle Julie, Chemin De La Gramilliere Le Petit Mas, 13570, Barbentane, 0603954328

ORAG, Ferme Equestre La Capeirone, Dumouchy Emeline, Chemin De L Isle Lieu Dit Capeiron Rouge, 84210, Pernes Les Fontaines, 0630352734

ORAG, Les Ecuries De Cheval Blanc, Vinocour Julie, 268 Chemin De La Barque, 84460, Cheval Blanc, 0621334372

RHONE ALPES

CLAF, Asso Hippique De La Plaine De L Ain, Ringenbach Marie Sophie, 46 Impasse De La Chapelle C/O Mr Crst Sebastien, 01360, Balan, 0682655904

CLAF, Les Lavandes Equitation Poney Club, Aubert Gerard, 1435 Route De Marsanne, 26160, St Gervais Sur Roublon, 0475467778

CLAG, Ferme Equestre Poney Club De Ferrenas, Moulin Andre, Quartier Ferrenas, 07210, Roches-sauve, 0475650676

CLAG, Ecole D Equitation Livronaise, Gaviotto Lionel, Quartier Grande Grange, 26250, Livron Sur Drome, 0624365392

CLAG, Les Ecuries Cecile Larose, Larose Cecile, Les Iles 663 Route De L Isere, 38430, Moirans, 0614151185

CLAG, Ecuries De Laurette, Lombardi Angelique, Le Gonon, 42520, Mallevall, 0669154207

CLAG, Ecurie Olivier Rubino, Rubino Olivier, 47 Grande Rue, 69110, Ste Foy Les Lyon, 0614463755

CLAG, Complexe Equestre De L Arc, Oetli Clement, 3585 Rte De De La Vanoise, 73660, St Remy De Maurienne, 0612597724

CLAG, Ecurie De La Salamandre, Brule Anne Sophie, Rte De St Julien 61 Chemin De La Gargue, 74520, Vulbens, 0618463259

ORAF, Asso Forez American Horses, Rochette Karine, Les Rameaux, 42600, Chaligne Le Comtal, 0671004192

ORAF, Asso Les Crins Du Leman, Bragato Capucine, 480 Chemin De La Renouillere, 74140, Sciez, 0682200204

ORAF, Ecurie Hege, Le Bon De Lapointe Bernard, 161 Route De Chene En Semine, 74910, Usinens, 0623149324

ORAF, Le Ranch De Leyla, Rissons Nathalie, 15 Rue Des Cygnes, 74940, Annecy Le Vieux, 0614691875

ORAG, Ferme Equestre Des Collines, Thomas Arnaud, Mantaille, 26140, Anneyron, 0678464777

ORAG, Haras Des Colliers, Dumas Cecile, 1411 Route De St Sorlin, 26210, Epinouze, 0475311647

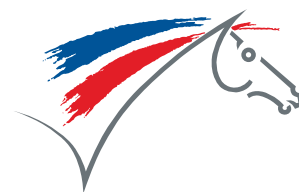
ORAG, Ecurie Du Palais, Conte Florian, 1461 Route Du Palais, 38780, Septeme, 0760563093

ORAG, Pension Et Poney Club De Chantemerle, Bourloton Julie, Montee Du Chevronnet Rte D Alix, 69380, Charnay, 0682960964

ORAG, Cheval Des Cimes, Pibis Eugenie, 298 Impasse De L Ile, 74700, Domancy, 0630159897



Commission de lutte contre le dopage Animal de 1^{ère} instance



Décisions du 27 juillet 2011

Composition de la commission :

Docteur Richard CORDE, Président,
Madame Pascale BOUTET, Messieurs
Jean Pierre DAVAILLE et Jean Philippe
QUERNER, membres.

Cas 01/2011 – Joëlle Blanc / Right Pleasure

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi par le Docteur vétérinaire Jacques NARDIN et son rapport complémentaire établi lors du concours n°201106023, se déroulant à Valbonne le 14 mai 2011, concernant Madame Joëlle BLANC licenciée n°0099719Y cavalière et propriétaire du cheval RIGHT PLEASURE n° SIRE 05075656G âgé de 6 ans ;

Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 17 juin 2011 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation ;

Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites communiquées à la FFE par Madame BLANC par courrier reçu le 19 juillet 2011 ;

Les débats se sont tenus en séance non publique ;

Madame BLANC, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée n°1A05499314539, était présente ;

Après avoir entendu le rapport de Madame Elise Gapaillard, chargée de l'instruction ;

Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et joint au dossier ;

Après en avoir débattu, la Commission s'est prononcée le jour même.

Faits et procédure

Le 14 mai 2011, Madame BLANC participe au concours de CSO de Valbonne dans l'épreuve n°06 où elle se classe 22ème sur 46 partants. Son cheval RIGHT PLEASURE fait l'objet d'un prélèvement urinaire.

L'échantillon n°0169289 est analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques de

Verrières le Buisson et révèle la présence de PROMAZINE et d'HYDROXYPROMAZINE, substance interdite.

La FFE adresse à Madame BLANC une notification et une synthèse du rapport d'analyse concernant son cheval le 21 juin 2011.

Le 19 juillet 2011, Joëlle BLANC adresse un courrier à la FFE concernant la présence de PROMAZINE et d'HYDROXYPROMAZINE dans l'organisme de RIGHT PLEASURE. Elle explique que ces substances sont des composantes du CALMIVET, sédatif qu'elle utilise à certaines occasions (débourrage des poulains, tontes difficiles, sorties après un repos prolongé). Ce produit est utilisé en granulés par voie orale et sur prescription de son vétérinaire. Elle précise que RIGHT PLEASURE n'était dans aucune des situations pour lesquelles elle a recours à ce produit en mai 2011. Elle explique également qu'elle s'occupe seule de son écurie privée et qu'une contamination involontaire dans l'écurie ou les paddocks lui semble possible, mais en toute méconnaissance de cause. Elle assume cette responsabilité.

Madame BLANC joint l'ordonnance de son vétérinaire à son courrier.

Madame BLANC est convoquée devant la Commission de Lutte contre le Dopage par courrier du 12 juillet 2011.

Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport ;

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage animal de la FFE ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval RIGHT PLEASURE lors du concours de CSO de Valbonne du 14 mai 2011 ;

Attendu que Madame BLANC s'est présentée le jour de l'audience ;

Attendu que plusieurs chevaux de l'écurie ont été ferrés le 11 mai, soit 3 jours avant la date du prélèvement, et que l'un d'entre eux a été tranquilisé avec du Calmivet à cette occasion.

Considérant qu'une contamination accidentelle a pu survenir de box à box ou de paddock à paddock ce même jour.

Considérant que Madame BLANC, en tant que cavalière de compétition de CSO, doit impérativement avoir connaissance :

- des règles à respecter contenues dans le règlement fédéral des compétitions et dans le règlement de lutte contre le dopage,
- des délais de sécurité concernant la rémanence des produits vétérinaires ;

Considérant que Madame BLANC a manqué de prudence et a fait preuve de négligence dans l'utilisation de substances médicamenteuses dans son écurie ;

Par ces motifs :

La Commission de lutte contre le dopage animal de première instance prononce :

- la suspension de la licence de compétition de Madame Joëlle BLANC pour une durée de 6 mois à compter de la notification de la présente décision.
- la suspension de compétition du cheval RIGHT PLEASURE pour une durée de 6 mois à compter de la notification de la présente décision.

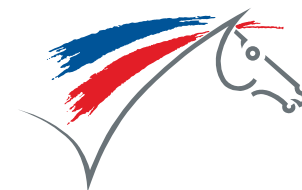
Le cheval RIGHT PLEASURE ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à la demande de son responsable et à ses frais, un nouveau contrôle antidopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

**VISIONNEZ LA CHAÎNE
SPORT PROPRE DE FFE TV**

Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance



Composition de la commission :

Ludovic de VILLELE : président.
France LANTUIT, Axel BOURDIN,
Loïc de la PORTE du THEIL, Jean-Jacques GUYON : membres.

Relevé de décision n°06/07/2011

Affaire N°320-06-2011 :

Stéphanie GUITAUD licenciée n°3241770G / Jean Claude GOBART, Président du jury licencié n°7263782A.

Objet : Disqualification lors du concours n°201130037 d'Uzes du 29 avril au 2 mai 2011.

Demandeur : Stéphanie GUITAUD, excusée,
 Défendeur : Jean Claude GOBART, absent,
 Témoin : Cécile MAGNAN, excusée.

Rappels des faits

Attendu que Madame Stéphanie GUITAUD dépose réclamation concernant le classement de l'épreuve d'endurance des 60 kms le 1er mai lors du concours d'UZES.

Attendu qu'elle participait à cette épreuve avec son pur sang arabe GASPARD DES HERMES.

Attendu qu'elle déclare :

1 – avoir attendu 15 minutes au vet-gate final, immobile, en plein soleil, avec interdiction de marcher sur une pelouse, le vétérinaire lui ayant demandé de s'écarter pour laisser passer les concurrents de l'épreuve des 90 kms.

2 – que la vétérinaire a ensuite examiné sa monture et a décelé un doute pour le postérieur gauche et a demandé à revoir le trot avec un collègue vétérinaire qui a parlé d'une légère raideur au postérieur droit puis demandé de vite laisser la place aux professionnels de la 90 kms car elle était disqualifiée pour boiterie.

Attendu qu'elle conteste la décision des vétérinaires pour :

- diagnostic établi après arrêt forcé prolongé,
- diagnostic contradictoire,
- diagnostic trop sévère (légère raideur transformée en boiterie).

Attendu qu'elle présente une attestation de la clinique vétérinaire des docteurs GANEM et

JULLIAN de NOVES Bouches du Rhône établie le 25 mai 2011 soit trois semaines après la compétition, qui indique que le cheval présente un examen locomoteur normal et qu'un bilan radiographique de routine a été réalisé sur les antérieurs et ne révèle aucune anomalie.

Attendu qu'elle demande le reclassement de son cheval sur cette épreuve pour cet ancien athlète de haut niveau de 17 ans.

Attendu que le Docteur MAGNAN vétérinaire de la compétition s'excuse de ne pouvoir être présente à cette commission.

Attendu qu'elle tient à préciser que la plainte de Madame GUITAUD pour la disqualification de son cheval est pour elle sans objet réel.

Attendu qu'elle précise que le cheval a été examiné par un premier vétérinaire qui a noté une boiterie postérieur et conformément au règlement, ce vétérinaire a demandé un deuxième trotting pour qu'un autre vétérinaire juge le cheval avec elle. Entre les deux trottings le cheval a été marché au pas par sa cavalière, puis lors de son 2ème trotting il a été jugé boiteux du postérieur par les deux vétérinaires et donc disqualifié.

Attendu qu'elle considère que la remise en cause du jugement des vétérinaires par Mme GUITAUD est inacceptable.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.),

Vu le règlement général des compétitions 2010, en particulier les articles 5.4, 5.1 et 7.5,

L'affaire a été mise en délibéré au 5 août 2011.

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications écrites Mesdames GUITAUD et MAGNAN et de Monsieur GOBART,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

Débouté Stéphanie GUITAUD de sa demande de

reclassement.

Inflige à Stéphanie GUITAUD une amende de 150 euros pour saisine abusive.

Relevé de décision n°05/07/2011

Affaire N°319-05-2011 :

FFE / Jérôme LETRIN, licencié n°1280181Y.

Objet : Utilisation frauduleuse d'une licence de compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Equitation,

Défendeur : Jérôme LETRIN, présent, assisté de Maître JAUBERT VEDRINES présente.

Les parties ont été convoquées pour une audience le 5 juillet 2011.

Saisine de la commission le 20 mai 2011.

Rappels des faits

Attendu que Monsieur Jérôme LETRIN est licencié à la Fédération Française d'Equitation ;

Attendu que la réclamation de la FFE est du ressort d'une commission disciplinaire ;

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère Instance de la Fédération Française d'Equitation s'est déclarée compétente pour statuer.

Attendu que, par courrier du 26 avril 2011, Monsieur Jérôme LETRIN dépose une demande d'indulgence quant au dossier qui le concerne.

Attendu que Monsieur le Président du Comité Départemental de l'Allier, Jean LAMOUROUX Juge CSO National Elite et Juge référent FFE pour l'Auvergne informe la FFE., par courrier du 20 avril 2011 des faits suivants :

Attendu que Monsieur LETRIN né le 21 janvier 1979, Juge club CSO, Dressage et Hunter était titulaire en début de saison 2010 d'une licence Amateur.

Attendu que, compte tenu de ses résultats en compétition CSO Monsieur LETRIN a pris au cours de l'année 2010 une licence PRO et devait reprendre une licence PRO pour 2011 pour les douze mois suivant sa dernière performance en Amateur.

Attendu que, le 9 janvier 2011 Mr LETRIN a renouvelé sa licence sans production de certificat médical avec mention d'un Galop 7 délivré en 2000.

Attendu que, le 19 mars 2011 il s'est fait déli-

vrer une autre licence fédérale de compétition Amateur portant le n° 3675072A par le haras des Boursions 71990 La Comelle au nom de Jérôme LE plus loin TRIN faisant mention de Galop 7 de cavalier SO/CR/DR décerné le 17 mars 2011 par Nancy VINCHELIN BEES 1er degré du Jumping de Fours.

Attendu que Monsieur LETRIN considère que le problème repose sur une multitude d'erreurs et de malentendus, le haras des Boursions ayant embauché une secrétaire et cette dernière livrée à elle-même a effectué plusieurs erreurs et notamment, au lieu de renouveler la licence 2010 de Monsieur LETRIN, créé une nouvelle licence, attribuant un nouveau numéro du fait d'une erreur d'orthographe sur son nom.

Attendu qu'il demande de bien vouloir prendre en compte sa lettre d'excuses.

Nota : Monsieur LETRIN a obtenu 580 de gains en épreuves amateurs en mars et avril 2011.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.),

Vu le règlement général des compétitions 2010, en particulier les articles 5.4, 5.1 et 7.5,

L'affaire a été mise en délibéré au 5 août 2011.

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications écrites et orales de Monsieur LETRIN et de Madame JAUBERT VEDRINES,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

- Condamne Monsieur Jérôme LETRIN à la restitution des gains obtenus avec cette « fausse licence », soit un montant de 580 euros.

- Inflige à Jérôme LETRIN une suspension de licence compétition pour une durée de 1 an avec sursis.



Affaire N°317-03-2011 :

Ylva BERTHELSSON, licenciée n°1167222X / FFE.

Objet : Non respect du règlement CSO par le Président de jury lors du concours de CSO n°201178030 organisé à Gambais du 1er au 3 avril 2011.

Demandeur : Ylva BERTHELSSON, présente,
Défendeur : Fédération Française d'Équitation,
Témoins : Nicole FLAMBARD, Présidente du jury, présente et Valérie TONG, commissaire au paddock, présente.

Les parties ont été convoquées pour une audience le 5 juillet 2011.

Saisine de la commission le 20 mai 2011.

Rappels des faits

Attendu que Madame Ylva BERTHELSSON est licenciée à la Fédération Française d'Équitation ;
Attendu que la réclamation de Madame BERTHELSSON est du ressort d'une commission disciplinaire ;

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère Instance de la Fédération Française d'Équitation s'est déclarée compétente pour statuer.

Attendu que Madame BERTHELSSON a saisi la commission pour non respect du règlement CSO par le Président de jury lors du concours de CSO n°201178030 organisé à Gambais du 1er au 3 avril 2011.

Attendu que, Madame BERTHELSSON participait au CSO de Gambais le 2 avril 2011 avec son cheval Jasmin de la Forge à l'épreuve n° 6 SO Amateur 2 Grand Prix (1.10m).

Attendu qu'avant d'entrer en piste, la cavalière a sauté un oxer descendant sur le paddock.

Attendu qu'à une distance de deux foulées de l'oxer, la commissaire au paddock lui a demandé de ne pas sauter cet oxer ;

Attendu que la cavalière a déclaré ne pas avoir été en mesure de stopper son cheval qu'elle dit difficile à maîtriser.

Attendu que la commissaire au paddock a alors informé le jury du concours de la situation, qui a décidé d'éliminer la concurrente.

Attendu que Madame BERTHELSSON s'étonne qu'aucune vérification n'ait été faite par la commissaire au paddock sur la configuration de l'obstacle avant qu'elle n'effectue sa volte et qu'elle n'ait pas vérifié le bien fondé de sa décision.

Attendu, qu'elle est alors rentrée en piste où son coach Monsieur MACAIRE était déjà présent et déclare avoir été traitée d'une façon extrêmement désagréable par la Présidente du jury

Attendu que Madame BERTHELSSON dit douter de la compétence de la commissaire au pad-

dock qui a refusé de décliner son identité.

Attendu qu'elle déclare « que cette personne n'a pas de nom et qu'il va falloir lancer un avis de recherche d'après la photographie prise le 2 avril ».

Attendu qu'elle demande à la commission juridique et disciplinaire, de bien vouloir apprécier ses préjudices (empêchement de participer à la compétition, location d'un camion, et déplacement pour rien) pour lesquels elle souhaite réparation.

Attendu que les témoignages apportés par Mme BERTHELSSON mentionnent que la barre de derrière de l'oxer était plus basse à gauche qu'à droite, que cet oxer était déjà monté sur le paddock et que l'interdiction de sauter a été signifiée à l'intéressée deux foulées avant le saut.

Attendu que l'avant-programme du concours de Gambais précisait bien :

Commissaire au paddock : Delphine DARDILLAC,

Assistant : Valérie TONG.

Attendu que Madame TONG Commissaire au paddock national déclare :

1 – que la 1ère interdiction de sauter cet obstacle lui a été notifiée suffisamment tôt et que la 2ème intervention n'a pas été faite dans la zone d'abord mais avant ;

2 – concernant la configuration de l'obstacle, elle confirme que l'oxer était descendant d'au moins cinq trous de chaque côté et que plusieurs témoins peuvent en attester ;

3 – que sur la liste des témoignages fournis par Mme BERTHELSSON, quatre font partie des élèves et des proches de Mr MACAIRE ;

Attendu que Madame FLAMBARD, Présidente du jury déclare :

1 – que la bonne foi de la concurrente n'est nullement mise en cause car elle n'a fait que suivre les conseils de son coach ;

2 – qu'elle ne souhaite pas qu'elle soit de nouveau pénalisée par le comportement antisportif de son coach ;

3 – que le cheval, par défaut de maîtrise, a certes sauté un obstacle interdit à la détente ;

4 – qu'elle a appliqué une sanction comme elle l'aurait fait si cela s'était produit sur la piste ;

5 – que la commissaire au paddock a correctement effectué sa mission dans le cas présent.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'as-

semblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.),

Vu le règlement général des compétitions 2010, en particulier les articles 5.4, 5.1 et 7.5, L'affaire a été mise en délibéré au 5 août 2011.

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications écrites et orales de Mesdames BERTHELSSON, FLAMBARD et TONG, La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

- Dit que Ylva BERTHELSSON n'est pas éliminée mais disqualifiée lors de l'épreuve 6 du concours de CSO n°201178030 organisé à Gambais du 1er au 3 avril 2011.

Relevé de décision n°07/07/2011

Affaire N°321-07-2011 :

3 Rivières Équitation représenté par Bénédicte LE GUERN, licenciée dirigeante n°0095196A / Pascal BAURDY, Président du jury licencié n°0095820Z.

Objet : Modification des résultats des épreuves après publication lors du concours de CCE n°1152168 de Vernioil le Fourrier les 07 et 08 mai 2011,

Insultes vis-à-vis des participants et de leurs familles lors du concours de CCE n°1152168 de Vernioil le Fourrier les 07 et 08 mai 2011.

Demandeur : Bénédicte LE GUERN, présente,

Défendeur : Pascal BAURDY, présent,

Témoin : Marion MIQUET, présente, Jérôme et Virginie ROGER, présents, Joël AMET, présent.

Les parties ont été convoquées pour une audience le 5 juillet 2011.

Saisine de la commission le 20 mai 2011.

Rappels des faits

Attendu que le Comité Départemental du Maine et Loire organisait les 7 et 8 mai 2011 le championnat départemental de concours complet, au centre équestre du Haras de la Mouline à Vernioil Le Fourrier.

Attendu que le jury du dressage et du cross était présidé par Monsieur Pascal BAURDY, Juge CCE national et Président du Comité d'Équitation.

Attendu qu'à l'issue de cette compétition, Madame Bénédicte LE GUERN dirigeante du Club 3 Rivières Équitation à Murs Erigné a saisi la commission juridique et disciplinaire pour les motifs suivants :

1 – Falsification des résultats ;

2 – Non respect du règlement et de son appli-

cation ;

3 – Non respect de la sécurité et du bien être des concurrents et des poneys ;

4 – Non respect de la sécurité du public ;

5 – Incompétence du Président du Jury pour prendre une décision fondée sur le bon sens et le fair play.

Attendu que dans son courrier du 12 mai, Madame LE GUERN cite :

- que c'est par pure malversation que Monsieur BAUDRY a modifié les résultats dans le seul but de nuire à sa personne en faisant figurer au procès-verbal Héloïse LE GUERN 4ème ex-æquo avec ses deux poneys alors qu'en réalité elle est 1ère avec Penvins de Lives et 5ème avec Jour d'Angrie.

- qu'il y a 2 ans déjà, Monsieur Baudry avait éliminé à tort une de ses équipes et que les enfants participant à la compétition avaient été très perturbés par le comportement irrespectueux et injurieux de Monsieur Baudry.

- sa réclamation porte sur l'épreuve n° 19 catégorie Poney A2, les deux seules équipes de son club étaient composées de quatre cavaliers montant des poneys différents.

- qu'une de ses élèves a chuté sur le cross, que le médecin de service l'a alors auscultée et a constaté une simple égratignure au bras et n'a pas contre indiqué qu'elle remonte dans son autre équipe.

- que Monsieur Baudry a interdit à cette cavalière de prendre le départ du cross dans la 2ème équipe.

- que certains changements de monte ont bien été enregistrés par le jury mais d'autres pas d'où élimination de deux cavaliers.

- qu'elle a été insultée, menacée et expulsée du concours.

Attendu que Madame Le GUERN joint à sa saisine, différents courriers de parents présents sur le site et dont les enfants participaient à la compétition :

Attendu que Monsieur Joël AMET relate des propos tenus par Monsieur BAUDRY : « Ils commencent à m'emmerder avec leurs shetlands, je vais les éliminer, le problème va être vite réglé » ;

Que Monsieur Joël AMET a insulté les parents en les traitant de « tarés » et « d'inconscients » de laisser leurs enfants dans ce club.

Attendu que Monsieur et Madame BREUZE déclarent avoir supporté une partie de l'après-midi les moqueries, les paroles insidieuses, les impolites, la partialité de Monsieur BAUDRY. Ils ont été témoins d'une agression physique sur la personne de Monsieur ROGER, père de la cavalière ayant chuté sur le cross.

Ils souhaitent exprimer plusieurs choses :

- que le représentant départemental n'est pas



digne de notre sport, du sport en général, son attitude partielle, impolie, vulgaire est incompatible avec sa fonction et sa mission ;

- qu'il n'a aucune considération pour les compétitions shetland, socle de l'équitation ;

Attendu que Monsieur et Madame BRUNEAU rapportent les événements inadmissibles qui se sont produits lors de ce championnat ; que Monsieur BAUDRY semblait extrêmement énervé pour ne pas dire hors de lui ; il tenait des propos très désobligeants, voire insultants à l'égard du club des 3 Rivières tel que : « on n'en a rien à foutre des shetlands, c'est la dernière fois qu'ils viennent, on arrête tout, on passe directement à la remise des prix. »

Ils considèrent que Monsieur BAUDRY par son attitude défavorable était tout à fait indigne de représenter la FFE.

Attendu que Madame ROGER dénonce elle aussi le comportement inadmissible et vulgaire de Monsieur BAUDRY et espère qu'il sera sanctionné.

Attendu qu'un bénévole du centre équestre de Vernueil a frappé Monsieur ROGER au visage au niveau du nez et de l'œil. Ce dernier a dû consulter le service ophtalmologique du centre hospitalier d'Angers et a ensuite déposé plainte au Commissariat de Police d'Angers pour violences volontaires avec préjudice corporel.

Attendu que le 17 mai 2011, le Comité Départemental d'Equitation du Maine et Loire a adressé un fax à FFE Compet demandant de rectifier le classement de l'épreuve n°6. Il est fait mention qu'une erreur apparaît sur le classement de cette épreuve : Héloïse LE GUERN est première avec Penvins de Dives et cinquième avec Jour d'Angrie au lieu de quatrième ex-æquo.

Attendu que le 27 mai 2011 une nouvelle télécopie du même Comité Départemental a été adressée à FFE Compet demandant de bien vouloir procéder au changement de monte des cavaliers du club 3 Rivières Equitation.

Attendu que Pascal BAUDRY, dans son courrier du 16 juin informe :

1 - que la première équipe s'est présentée sur le rectangle de dressage avec un retard de quinze minutes et qu'il a autorisé les enfants à effectuer leur reprise sans se présenter au jury.

2 - que le CSO s'est couru à la suite sans aucun problème et s'est terminé vers 14h45.

3 - que l'horaire du cross était affiché à 16h35 pour la première équipe de poney A1.

4 - que Bénédicte LE GUERN, arrivée vers 16h40, n'avait pas fait la reconnaissance du parcours avec ses élèves et que c'est au pas de course que la reconnaissance a eu lieu.

5 - que la cavalière Fiona ROGER a chuté à l'obstacle n° 5 ; elle avait le bras droit tout écorché et que le médecin de service a déclaré la contre indication de prendre un nouveau départ.

6 - que Bénédicte LE GUERN a néanmoins envoyé sa cavalière sur le tour malgré l'interdiction du starter et qu'il a disqualifié l'équipe.

7 - qu'il demande des sanctions appropriées et suffisamment importantes contre Bénédicte LE GUERN, coutumière de faits similaires sur d'autres concours pour :

- a) retard au départ du dressage,
- b) retard au cross,
- c) avoir pris la décision de faire partir sur un cross un enfant blessé et fatigué contre l'avis du médecin et du Président du Jury,

d) avoir fait faire une reconnaissance de cross, au pas de course à des enfants de 8 à 10 ans juste avant l'épreuve.

Attendu que, dans un second courrier reçu le 29 juin, il joint des éléments complémentaires :

1 - Certificat médical complémentaire du Docteur Yves MAYER, médecin de service du concours organisé au club de Vernueil les 7 et 8 mai précisant qu'il lui a semblé imprudent et médicalement contre-indiqué de laisser repartir, à la demande de son entourage, la cavalière Fiona ROGER.

2 - De nombreux témoignages

- qui confirment ses précédents écrits ;
- que des propos injurieux ont été prononcés contre l'organisation du concours et le Président du Jury par des parents du club 3 Rivières ;
- que Bénédicte LE GUERN a, déjà lors de concours précédents contesté des décisions du jury ;

- que ce championnat était très bien organisé ;

- que les retards des cavaliers du club 3 Rivières, le comportement de Bénédicte LE GUERN et des parents de cavaliers ont fortement perturbés le déroulement de la compétition ;

3 - D'autres témoignages, précisent que Pascal BAUDRY a exercé les fonctions de Président du Jury sur de nombreux concours avec rigueur, tranquillité d'esprit et beaucoup de sérieux, qu'il a toujours eu un esprit d'équipe qui l'anime dans ses fonctions officielles, qu'il souhaite toujours voir respecter l'éthique des organisateurs, des cavaliers, des bénévoles et des équidés et qu'il représente par son dynamisme et son enthousiasme le moteur de l'équitation dans le département du Maine et Loire et qu'à chaque fois, sa

collaboration, son savoir faire, sa bonne humeur, ses décisions garant des règles de sécurité et de l'éthique de l'équitation ont toujours contribué au bon déroulement des concours.

Considérant qu'il y a eu rapprochement des parties lors de l'audience du 5 juillet 2011.

Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 26 mai 2008,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.),

Vu le règlement général des compétitions 2010, en particulier les articles 5.4, 5.1 et 7.5,

L'affaire a été mise en délibéré au 5 août 2011.

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction, Vu les explications écrites et orales de Madame LE GUERN et de Monsieur BAUDRY, ainsi que les témoignages écrit et oraux de l'ensemble des parties et notamment de Mademoiselle MIQUET, Monsieur et Madame ROGER et Monsieur AMET,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

- Reclasse l'équipe « Les crackinettes » dans l'épreuve club poney A2 du concours de CCE n°1152168 de Vernueil le Fourrier,

- Dit que Monsieur BAUDRY, Président du jury, aurait dû faire mention des faits reprochés dans le procès verbal du concours. ■

ABONNEMENT À LA REF

▲ L'INFO À LA SOURCE

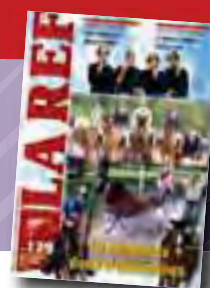
▲ LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

▲ LA VIE DU SPORT

▲ LES CALENDRIERS ET LES RÈGLEMENTS

▲ TOUTES LES RÉFÉRENCES DU MONDE

ÉQUESTRE



NOM, PRÉNOM : _____

CLUB : _____

ADRESSE : _____

RÈGLEMENT :

À RETOURNER A : SIF - 14490 LITTEAU

TARIF 50€ Par chèque à l'ordre de la FFE

MOUSTIC EN STAR

Moustic de la Scie, poney de l'Ecurie du Val, 76, été sélectionné pour tourner dans le film «L'Amérique» en compagnie des acteurs principaux Christophe Lambert et Claude Brasseur. Le tournage s'est déroulé dans la bonne humeur et *Moustic* est désormais considéré comme une star au club. Les cavaliers du club ont d'ores et déjà prévu d'aller voir ce film sur l'univers des courses de trot, dès sa sortie.



VENTE CAVALESCENCE

Pour la 3e année, une vente Cavalescence - Voir REF 116 p 30 -aura lieu au Salon du Cheval de Paris du 3 au 11 décembre. Ce concept proposé par la Fédération Nationale du Cheval permet à ceux qui recherchent un cheval ou poney de sport ou de loisirs de trouver un équidé bien dans sa tête et de bénéficier d'informations précises et transparentes. En effet, tous les équidés à cette vente participent à une journée de caractérisation préalable.

www.cavalescence.fr

CONCERT ÉQUESTRE À CHANTILLY

Pour la 1ère fois dans l'histoire du Musée Vivant du Cheval le 5 novembre, le concert équestre

a mis en scène les meilleurs numéros équestres du Musée vivant du Cheval accompagnés par le pianiste Olivier Cazal et des jeunes virtuoses du Conservatoire de Paris sous le dôme des Grandes Ecuries.

www.museevivantducheval.fr



CONGRÈS DE L'INSTITUT DU DROIT EQUIN

Le 17e congrès de l'Institut du Droit Equin aura lieu le vendredi 25 novembre à l'hippodrome de Paris Vincennes. Le thème 2011 sera les aspects juridiques de la naissance d'un poulain. A l'issue du congrès un dîner courses sera proposé aux participants.

www.institut-droit-equin.fr

EXPOSITION BARTABAS

La galerie Tarquinia, à Trouville sur Mer (14) accueille jusqu'au 15 janvier une exposition des photos de Caroline Rose et

d'Antoine Poupel prises lors des différents spectacles de Bartabas.

www.tarquinia.fr

INSTITUT FRANCO-CHINOIS DU CHEVAL

En juillet, une convention entre les ministères des sports français et chinois a été signée, prévoyant la mise en œuvre de l'Institut franco-chinois du cheval.

Cette signature a été suivie par l'envoi d'un entraîneur français, François Fontaine, écuyer du Cadre Noir, en vue de préparer l'équipe chinoise junior de complet aux épreuves du festival de Chengdu.

EQUITATION NATURELLE

Dans un livre illustré de magnifiques photos de l'auteur, Olivier Rabouan explique sa méthode d'équitation naturelle développant la décontraction du cavalier et renforçant sa relation avec sa

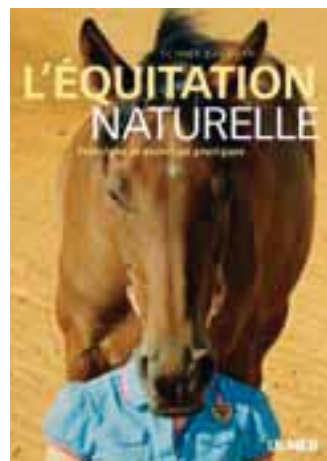
monture. Après avoir expliqué les bases de l'éthologie équine, il propose des exercices pratiques pouvant être effectués à pied ou à cheval par tous les cavaliers, débutants comme confirmés. L'équitation naturelle par Olivier Rabouan Ed Ulmer.

LE TRAITÉ DU CHEVAL

Ecrit par des vétérinaires, un maréchal ferrant et une journaliste, sous la direction de Patrick Pageat, vétérinaire comportementaliste équin, et illustré par de nombreuses photos couleurs, le *Traité Rustica du Cheval* donne les connaissances nécessaires sur les équidés : races, maladies, soins, alimentation, éducation... Ed Fleurus

PRINCIPES DE DRESSAGE

Elève de Patrick Le Rolland, Jean-Marc Vié dévoile les techniques et la philosophie de celui qui fut notamment quadruple champion de France avec Cramique et qui demeure le seul cavalier au monde avec Nicole Uphoff et Anky Van Grunsven, à avoir obtenu 10/10 en position, lors d'un CDI. Avec rigueur et simplicité, l'ouvrage donne les clés pour progresser en dressage jusqu'aux figures du Grand Prix. Les principes de dressage de Patrick Le Rolland par Jean-Marc Vié et Patrick Le Rolland. Ed Belin.



FOULARD GUCCI MASTERS

Gucci lance pour les Gucci Masters un foulard exclusif aux couleurs de l'événement. Pièce unique, ce carré de soie sera disponible en seulement 80 exemplaires.





Samedi 10 décembre
SALON DU CHEVAL DE PARIS

À PARTIR DE 14 H

ESPACE AGORA

PARC DE PARIS - NORD VILLEPINTE

Organisé en partenariat avec l'Association Vétérinaire Équine Française et Merial, leader en santé animale, ce rendez-vous s'adresse au plus grand nombre : cavaliers, dirigeants de club, propriétaires, éleveurs, marchands... L'objectif est de vulgariser les connaissances pour une meilleure compréhension des problèmes de santé équine et de donner une meilleure information sur les règles élémentaires pour maintenir leur cheval en bonne santé.

TOUT SAVOIR SUR LA SANTÉ DE VOTRE CHEVAL !

Conférences pratiques

- **Du poulain à l'athlète : évolution des comportements, facteurs de risques**
par M^{me} Martine Hausberger, directeur de recherche.
- **Surveillance épidémiologique des principales affections virales chez le cheval en France**
par le Docteur Jean-Yves Gauchot, président de l'Association Vétérinaire Équine Française.
- **Les ulcères gastriques chez le cheval : origines, symptômes, impact sur le bien-être, l'activité et la performance des chevaux**
par Anne Couroucé Malblanc, professeur à l'école vétérinaire de Nantes.

Une gastroscopie sera pratiquée en direct durant la conférence.

Pour tout renseignement,
contacter l'AVEF :
Tél. 01 44 93 30 51



La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1^{re} fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques eco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entraîner dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



GENERALI

Solutions d'assurances

Génération responsable